UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
DEPARTEMENT DES SCIENCES SOCIALES

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sociologie

Option : Sociologie de l'Organisation et du Travail

Thème

Trajectoire socio-professionnelle et motivations des femmes couturières créatrices de PME Dans la wilaya de Bejaia

Présenté par :

Mr. BELATTAF Yacine

Mlle SAIDANI Kenza

Encadré par :

Mr. HADERBACHE Bachir

Session juin 2019

REMERCIEMENTS

Remerciement et Louange au Seigneur des Mondes « Allah » le tout puissant, le très miséricordieux qui nous a donné la santé, la force, le courage et l'opportunité de mener ce travail à terme.

Les plus vifs remerciements et la plus profonde gratitude vont bien évidemment à Mr HADERBACHE BACHIR pour nous avoir encadrés. Son dynamisme, sa disponibilité, son aide et ses précieux conseils, nos ont permis d'avancer, il a suivi sans relâche et avec beaucoup d'intérêt le déroulement de ce travail.

A tous nos enseignants du département des sciences humaines et sociales et sans oublier Mr ZARROUK HACENE l'ex chef de départements ainsi que Mr SOUALMIA ABDERRAHMANE le doyen de la faculté qui ont été toujours là pour nous.

Nous adressons également nos remerciements à toutes les femmes couturières de la wilaya de Bejaia qui ont acceptées de nous recevoir ainsi que pour le temps qu'elles nous ont consacrées malgré la charge de travail et pour les informations qu'elles nous ont délivrées.

Ce mémoire écrit à quatre mains n'avait pas vu le jour sans la complexité, les encouragements primordiaux et les efforts conjugué de nombreuses personnes.

Un grand merci à tous.

Dédicaces

J'ai l'honneur et l'immense plaisir de dédier ce modeste travail

A vous, lumière de ma vie, le plus beau don de DIEU, avec vous je partage le plus sacré lien spirituel et affectif : ma mère, mon père et ma grand-mère, que dieu vous garde

A mes très chères et adorables sœurs, NACIMA, REBIHA, SAMIRA, SONIA et KHOKHA, ainsi que mes belles-sœurs et HANIFA qui m'a énormément aidée dans ce travail et NACIRA, mon beau-frère NADIR, je leurs souhaite que du bonheur et de la réussite durant toute leur vie. Ainsi qu'a mes très chers frères, NADIR, SAMIR et TAKFARINAS que j'aime beaucoup.

A tous mes amis et collègues

KENZA, LAYZA, NASSIMA, NEIDE

MARCELO, RAFIK & ZOUZOU, JUTA, TARIK, ACHOUR, AZEDINE, AKLI, AISSA, SOFIANE, BACHIR, SALAH, NABIL, ABDELLAH, DAOUD, SYPHAX, NORDINE, YOUNES, ALI, BRAHIM, LYES KH, ZAHIR, SAAD, LYES, HAMZA, SAID, YAHIA

A mes chers neveux et nièces

MUSTAPHA & FARID, MAYSSEN & SABINE, YANIS & ANAIS,

SALAS & YANIS et mon petit cœur FATIMA

Je cite particulièrement mon très cher binôme ***KENZA SAIDANI***

A tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail

YACINE

Dédicaces

J'ai l'honneur et l'immense plaisir de dédier ce travail si modeste

A vous, lumière de ma vie, le plus beau don de dieu, avec vous je partage le plus sacré lieu spirituel et affectif : mes parents : que dieu vous garde.

A mes trois très chères et adorables sœurs, LAMIA et son mari ATHMANE et leurs fils NAZIM ainsi que SONIA et LAETITIA je leurs souhaite que du bonheur et de la réussite durant toute leurs vies. Sans oublier mon cher grande frère NABIL et sa femme AMINA que j'aime beaucoup.

A tous mes amis et collègues

Nassim, Zakia, Nassima, Amel, Sara, Bilal, Neide

Je cite particulièrement mon cher binôme Belattaf. Yacine

A tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

KENZA

Sommaire

Introduction ----------01

Cadre théorique

Chapitre I : Cadre méthodologique

Préambule

1. Les raisons du choix du thème ---------- 7
2. Les objectifs de la recherche ---------- 8
3. La problématique ---------- 9
4. Les hypothèses ----------14
5. Définition des concepts----------14
6. La pré-enquête ----------23
7. La méthode et technique utilisé ----------23

Chapitre II : Approche conceptuelle de L'entrepreneuriat féminin

Préambule

1- Entrepreneuriat et entrepreneure : évolution et caractéristique :

1-1 Le paradigme de l'entrepreneuriat ----------28

1-3 L'esprit entrepreneurial ----------29

1-4 : Les Champs de l'entrepreneuriat----------30

1-5 : Le processus entrepreneurial----------33

2. Entrepreneur(e)----------34

2-1 Les caractéristiques de la femme entrepreneure ----------35

2-2 La typologie de l'entrepreneur ----------37

2-3 Les types de femme entrepreneure ----------42

2-4 Le Profile des femmes entrepreneures ----------42

3. La trajectoire socioprofessionnelle, motivation et contrainte de création des femmes couturières entrepreneures à l'égard de l'entrepreneuriat

3-1 : Les trajectoires professionnelles antérieures des fondateurs : le cadre d'analyse des trajectoires professionnelles antérieures----------43

3-2 Les motivations des femmes couturières entrepreneures----------48

3-3 Les contraintes de création des femmes couturières entrepreneures ----------50

3-4 La Couture----------51

4. La création d'entreprise :

4-1 Types d'entreprises créent par les femmes ----------56

4-2 Le processus de création----------57

4-3 : La diversité des créations----------59

Conclusion du chapitre

Chapitre III : L'entrepreneuriat féminin et la création des PME en Algérie

Préambule

1-1 : Aperçu historique de la PME ----------64

1-2 : Entrepreneuriat féminin en Algérie en quelques chiffres----------66

1-3 : Le développement de l'entrepreneuriat féminin en Algérie----------68

1-4 : Les femmes et les structures étatiques d'aide à la création d'entreprises en Algérie ----------69

Conclusion du chapitre

Partie pratique

Préambule

Chapitre IV : Présentation des ateliers des femmes couturières enquêtées et leurs caractéristiques Personnelles

1. Présentation des entreprises de couturières interrogées ----------76
2. Les caractéristiques personnelles des femmes couturières entrepreneures enquêtées de la wilaya de Bejaia ----------79

Chapitre V : Processus de Création des ateliers et la trajectoire socioprofessionnelle des femmes couturières entrepreneures

Préambule

1. Les formations poursuivis par les femmes couturières avant la création ---89
2. Les connaissances acquises dans les formations----------91
3. L'idée de création ----------93
4. Les objectifs de la création----------95
5. Les motivations de création d'atelier de couture ----------97
6. Le rôle de la famille et les proches lors du processus de création d'atelier ---------- 101
7. Les problèmes rencontrés lors de la création---------- 102
8. Les étapes de création---------- 104

Conclusion du chapitre

Chapitre VI : La conciliation entre vie privée et vie professionnelle et les projets d'avenir

Préambule

1. La conciliation entre vie domestique et vie professionnelle selon les femmes couturières---------- 110

2. L'organisation des ateliers des femmes couturières---------- 112

3. La réalisation des commandes selon les femmes couturières---------- 113

4. Les projets d'avenir ---------- 114

5. La représentation du travail chez les femmes couturières---------- 116

Conclusion du chapitre

Présentation des résultats de la partie pratique---------- 117

Conclusion générale

Liste des références

Annexes

Liste des tableaux

Numéro	Titre	page
01	Typologie des femmes entrepreneurs	39
02	Typologie des entrepreneurs	41
03	Les composantes d'analyse de la trajectoire professionnelle d'un créateur d'entreprise	46
04	L'âge actuel des femmes entrepreneurs	77
05	La situation matrimoniale des femmes entrepreneurs	78
06	Le nombre d'enfants des femmes couturières entrepreneurs	79
07	La profession de l'époux des femmes couturières entrepreneurs	79
08	La profession du père des couturières entrepreneurs	80
09	La profession des mères de ces femmes couturières	81
10	Le niveau d'instruction des couturières entrepreneurs	82
11	Les formations poursuivis des femmes couturières entrepreneurs avant la création	86
12	L'idée de création selon les enquêtées	90
13	Les objectifs des femmes couturières à travers leurs créations	92
14	Les motivations des femmes couturières à travers leurs créations d'entreprises	94
15	Le rôle de la famille et les proches lors du processus de création d'atelier	98
16	Répartition des femmes couturières entrepreneurs selon les problèmes rencontrés lors de la création	99
17	Les projets d'avenir des femmes couturières entrepreneurs	111
18	La représentation du travail pour les femmes couturières entrepreneurs	112

Liste des abréviations :

Abréviation	Signification
AGI	Accès aux autorisations globales d'importations
AMP	Agence de micro entreprise
ANDI	L'agence nationale de développement de l'investissement
ANGEM	L'Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit
ANSEJ	L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes
APSI	L'agence de promotion de soutien, et de suivi de l'investissement
BTP	Le secteur économique du bâtiment et des travaux publics
CNAC	La Caisse Nationale d'Assurance Chômage
CNI	Commission national de l'investissement
CNRC	Le centre national du registre du commerce
FMI	Le front monétaire international
GRH	Gestion des ressources humaines
OCDE	L'Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	L'Organisation internationale du travail
ONS	L'Office national des statistiques
OPPE	Observatoire des Pratiques Pédagogiques en Entrepreneuriat
PME	Petites et moyennes entreprises
PMI	Petite ou moyenne entreprise industrielle.
PNR	Programmes nationaux de recherche
TPE	Très petites entreprises

INTRODUCTION

Introduction

L'entrepreneuriat est considéré dans notre monde comme un phénomène de société. Il est rare d'observer un tel objet social qui traverse les mondes politique, médiatique, économique et éducatif en recevant autant de faveurs. L'entrepreneuriat véhicule des croyances, transporte l'imaginaire vers des visions nouvelles de la société, porte l'espoir d'un mieux-être, d'une réussite économique et sociale et de la reconnaissance qui l'accompagne. Solution au chômage, source de créativité et d'innovation, nouveau modèle de travail individualisé..., l'entrepreneuriat recèle de nombreuses facettes qui génèrent une floraison de discours, d'évènements, de mises en œuvre et d'animations de dispositifs publics et privés visant à faciliter sa propagation dans notre société.

Si l'entrepreneuriat est devenu, aujourd'hui, moteur de la dynamique économique, force est de noter que les femmes jouent un rôle important dans le développement. En effet, aujourd'hui, il y a autant de femmes que d'hommes qui créent des entreprises. Ce sont donc les femmes et pas les hommes qui sont les principales sources d'énergie. En plus leur poids démographique et leur participation à l'activité productive font d'elles une partie importante des ressources humaines disponibles. Les femmes représentent désormais un réel potentiel entrepreneurial, l'histoire ayant démontré qu'elles détiennent les idées, les compétences et motivations qui leur permettent de participer pleinement à la culture de l'entreprise.

En revanche, de telles études sur l'entrepreneuriat féminin sont rares en Algérie. C'est pour cette raison que nous nous engageons à combler ce vide énorme afin d'enrichir nos connaissances aussi bien théoriques et sur tout pratiques sur ce sujet.

L'intérêt de notre étude est de cerner le phénomène de l'entrepreneuriat féminin et l'importance de la création d'entreprise chez les femmes couturières entrepreneures dans la wilaya de Bejaia afin d'éclairer et d'apporter plus

d'information sur ce dernier, tout en nous basant sur leur parcours socio-professionnel et leur motivation de la création.

À cet effet nous avons devisé notre travail de six (6) chapitres :

Le premier chapitre porte sur le cadre méthodologique à savoir les raisons du choix du thème, l'objectif de notre recherche, la problématique de la recherche, les hypothèses, définition des concepts, la pré-enquête, la méthode et la technique utilisées pour recueillir plus d'information et l'analyse de ces derniers ainsi que le choix des couturières interrogées et à la fin de ce chapitre nous présenterons les difficultés rencontrées.

Le deuxième chapitre concerne quelques éléments théoriques touchant à l'entrepreneuriat en général et la femme entrepreneure en particulier à savoir la sociologie économique, la trajectoire socio-professionnelle de ces couturières, les motivations qui les ont poussés à se lancer dans l'entrepreneuriat, les contraintes rencontrés lors de la création, enfin le processus de création d'entreprise.

Dans le troisième chapitre nous allons aborder l'entrepreneuriat féminin en Algérie, en commençant par un aperçu historique des PME Algériennes, puis Nous parlerons du développement de l'entrepreneuriat féminin et enfin nous citerons les structures étatiques d'aide à la création d'entreprise.

En ce qui concerne la partie pratique, elle est répartie en trois chapitres ; le cinquième chapitre est consacré à la présentation des ateliers des femmes couturières enquêtées, ainsi que leurs caractéristiques Personnelles.

Dans le quatrième chapitre nous avons présenté les principaux thèmes relatifs au le processus de Création des ateliers et la trajectoire socioprofessionnelle des femmes couturières entrepreneures à savoir les formations poursuivies, les connaissances acquises dans les formations, l'idée,

les objectifs et les motivations de création, aussi les difficultés que les femmes couturières ont rencontrées lors de la création.

Dans le sixième chapitre nous avons parlé sur la conciliation entre vie privée et vie professionnelle et les projets d'avenir.

Nous allons terminer notre recherche par : la présentation des résultats de l'enquête, la conclusion générale, la liste bibliographique ainsi que les annexes.

PARTIE THEORIQUE

Chapitre I

Cadre méthodologique

Préambule

Cette partie est réservée à la présentation du cadre méthodologique de la recherche à savoir les raisons du choix du thème, les objectifs de la recherche, la problématique, les hypothèses, la définition des concepts clés, la méthode et la technique, l'analyse de contenu, Choix des femmes couturières entrepreneurs interrogés et la population d'enquête ainsi que les difficultés rencontrées.

1. Les Raisons du choix du thème

Notre choix s'est porté sur l'entrepreneuriat féminin plus précisément sur les femmes couturières qui se justifie par différents motifs à savoir :

- Le désir de connaitre plus profondément le domaine de l'entrepreneuriat des femmes en Algérie, notamment la couture qui est une activité artisanale peu abordé

- Savoir comment les PME évoluent sous la direction des femmes en Algérie, ce qui aidera dans l'avenir ceux qui s'intéresseront aux actrices de la couture en Algérie

- Cette thématique sur les femmes couturières entrepreneures créatrices de PME de Bejaia : trajectoire, motivation et contrainte va nous permettre de mettre en pratique les connaissances que nous avons acquises pendant notre cursus universitaire

- Opinion personnelle de sortir de la routine de l'étude de la grande entreprise et de pencher sur l'étude des PME qui est un nouveau phénomène apparu récemment.

- Peu d'études dédiées au champ entrepreneurial en Algérie de façon général, et les microentreprises crées par les femmes algériennes en particulier, vue la richesse dégagée par cette pratique qui représente un mécanisme de lutte contre le chômage et un moyen d'affronter la concurrence et le développement économique.
- Soulever l'importance des PME dans le développement socio-économique et le double rôle qu'elles jouent à savoir économique et social par la création d'emploi et la lutte contre le chômage.
- C'est un sujet d'actualité, qui nous intéresse et qui correspond à notre spécialité, c'est pour cela que nous avons pensé qu'il est important d'acquérir, d'améliorer et d'approfondir nos connaissances sur le processus de création des microentreprises dans le souhait de réussir la création de notre propre entreprise à l'avenir.

2. Les objectifs de la recherche :

A partir de la recherche nous essayons d'atteindre les objectifs suivants :

- Notre recherche a pour but de décrire et comprendre le parcours socio-professionnel des femmes couturières entrepreneures, leurs caractéristiques, leurs motivations à entreprendre et les contraintes rencontrées par ces femmes couturières lors de la création de leurs entreprises.

- Décrire l'impact de ces caractéristiques sur la création et la gestion du temps d'activité ; connaitre leurs ambitions professionnelles à long terme.

- L'Influence que peut avoir la trajectoire socio-professionnelle sur la création d'entreprise.

3. La problématique :

Dans nos jours, le phénomène entrepreneurial gagne beaucoup de visibilité et d'importance dans notre société, car ce phénomène influence de plus en plus la scène économique de tous les pays du monde.

Les diverses disciplines des sciences sociales qui sont l'économie, la sociologie ou le management peuvent individuellement ou collectivement expliquer l'entrepreneuriat dans son essence. La sociologie économique en tant que champ scientifique entretient une relation complexe avec l'entrepreneur. (BRECHET. J-P et PROUTEAU. L, 2010, P 01)

L'entrepreneuriat se présente comme une donnée cruciale dans le développement économique et social, la création de richesses et d'emploi, c'est la clé d'évaluation du développement des nations. Les recherches en entrepreneuriat n'ont commencé réellement à se développer qu'à partir de la fin des années 70 qui coïncide avec l'avènement de la mondialisation, notamment, son signe distinctif, l'exacerbation de la concurrence internationale (CHALAL F, 2017, P176)

Dans le monde entier et jusqu'aux années 80 l'entreprenariat était réservé généralement aux hommes, car des contraintes culturelles sociales, juridiques, politiques et économiques, empêchaient les femmes d'investir dans des activités entrepreneuriales, tout fois au cours des trois dernières décennies et dans de nombreux pays les entrepreneures femmes représentent une part croissante dans les contingents des chefs d'entreprise en jouant un rôle important dans le développement de l'entreprenariat. (TAHIR METAICHE Fatima-2013-P01).

Longtemps, restées dans l'ombre du secteur public, les entrepreneurs algériens ont vu du jour au lendemain leur situation transformée d'une « liberté

surveillée » à une franchise totale. Nés déjà dans les années 70 après la transformation de leurs capitaux commerciaux en capitaux productifs voir industriels (J. Pennef, 1981), les entrepreneurs ont évolué au rythme des transformations idéologiques, économiques et politiques qu'a connu l'Algérie depuis 1962.

Depuis l'ouverture économique dans les années 90, l'Algérie a affiché des discours d'encouragement et d'ouverture à l'entrepreneuriat à travers des réformes et des lois facilitant la création des entreprises. En outre, malgré une augmentation du stock d'entreprises constatée, une dynamique entrepreneuriale réelle a du mal à s'enclencher. DOING BUSINESS classe l'Algérie dans ce domaine de la création des entreprises, au 156ème rang. Les promoteurs qui ont vécu l'expérience de la création ont constaté que les lois perdent de leur efficacité face à une bureaucratie et à la non efficacité de l'administration (lenteurs, insuffisance de formation, comportements hérités de l'ère de monopole économique de l'Etat…). (AKNINE ET DR. FERFERA. Y, 2016, P12)

La création des entreprises par femmes demeure aujourd'hui et plus qu'avant un sujet très préoccupant pour toute la société qu'il s'agisse de création nouvelle, reprise, développement, etc. En effet, réussir ce processus long et très souvent complexe ne s'avère pas facile, c'est une tâche pesante à toute femme porteuse de projet (BENBRAIKA Abedlouahab-2014, P01).

Par ailleurs, la participation des femmes en tant qu'entrepreneures, en Algérie, selon le bulletin statistique des PME le taux de création d'entreprises très faible (selon les chiffres officiels annoncés, il est situé entre 6 et 8%).

Aujourd'hui, l'entrepreneuriat féminin s'avère être vital pour le dynamisme de l'économie algérienne. Ce type particulier d'entreprise permet de générer de la valeur ajoutée, susciter la créativité, inciter à l'innovation, et surtout créer de l'emploi. En outre, même si pour certains chercheurs la nature et

la structure de l'entrepreneuriat féminin change d'un pays à un autre, et d'une femme à une autre, il n'en demeure pas moins qu'il existe une forte corrélation entre l'entrepreneuriat féminin et le développement économique du pays ; cet entrepreneuriat devrait améliorer la croissance économique. Pour cela, les pouvoirs publics algériens ont intensifié des actions et ont pris des mesures en faveur du développement de l'entrepreneuriat féminin (BESSOUH. N, 2016, P16)

Indubitablement, le développement de l'entrepreneuriat féminin constitue une partie intégrante de la stratégie de développement du pays où la création d'emplois est une priorité essentielle et urgente. Il importe aussi de mettre l'accent sur l'activité non salariée et d'encourager la création de microentreprise. Il convient à ce propos de confirmer la sensation d'une certaine prise de conscience de la part du gouvernement algérien qui vise à donner plus de considération à la création et au développement des entreprises féminines afin de promouvoir ce phénomène émergent de l'entrepreneuriat féminin.

En effet, malgré quelques progrès enregistrés, le domaine de l'entrepreneuriat reste encore à conquérir par les femmes algériennes. Les institutions qui ont la charge d'octroyer des microcrédits pour la création de microentreprise doivent encourager les initiatives venant de femmes porteuses de projets. Ces institutions doivent offrir des mécanismes capables de prendre en charge les préoccupations du genre féminin, puisque parmi leurs objectifs majeurs figurent la lutte contre le chômage et la précarité ; elles doivent favoriser l'auto emploi, le travail à domicile, les activités artisanales et les petits métiers, en particulier chez la population féminine. Ces institutions doivent développer l'esprit d'entreprenariat afin de faciliter l'intégration sociale et l'épanouissement individuel des personnes. (BESSOUH. N, 2016, P19).

Dans cette situation de création, la femme commence à s'imposer dans différents secteurs d'activités, à savoir l'industrie, les services et beaucoup plus dans l'artisanat.

Depuis l'aube de l'histoire, l'artisanat existe parmi les peuples et constitue une large part de leur de l'humanité. Au centre de toutes les civilisations et de toutes les traditions, il y'a des artisans. L'artisanat s'est lentement structuré et à progressivement pris une place dans l'organisation économique globale pour devenir, aujourd'hui, un élément d'équilibre et un facteur de stabilité sociale, rendant le destin de nombreux hommes inévitablement solidaire.

Entreprendre dans l'artisanat est une aventure aussi exigeante qu'enthousiasmante. Le porteur de projet doit réunir de multiples compétences, les savoir-faire techniques et professionnels liés au métier concerné bien sûr

L'artisan-entrepreneur est au centre de toutes les décisions, il va s'appuyer sur la proximité territoriale (Marchesnay, 2012) pour répondre aux attentes des clients, à partir de richesses immatérielles de l'entreprise. La relation de proximité de l'artisan-entrepreneur avec ses parties-prenantes et le territoire lui permet de développer un processus entrepreneurial différent, au sens du « nouvel esprit du capitalisme ».

En Algérie, la profession de couture est principalement occupée par les femmes. Rares sont les hommes qui travaillent dans ce métier. Cette dernière ne nécessite pas de hautes études et diplômes comme c'est le cas dans certains pays occidentaux.

De ce fait, une femme couturière est une femme qui confectionne, retouche ou rajuste des vêtements dans un établissement spécialisé en couture. Ce sont généralement des femmes qui ont commencé la couture à un jeune âge, qui ont fait une formation initiale en couture et qui ont de la passion pour ce qu'elles font. Malgré les difficultés imposées par la société (principalement

algérienne). Elles arrivent à surmonter ces difficultés grâce à leurs motivations afin de subvenir aux besoins de leurs familles.

La wilaya de Bejaia a enregistré une création d'entreprise et une dynamique entrepreneuriale et à partir de ses dernières années, Bejaia a eu un chiffre remarquable dans la création des PME, elle est même classée la quatrième au niveau national après Alger, Tizi Ouzou et Oran avec un taux de 20684. En termes d'évolution, la wilaya de Bejaia a enregistré un taux de croissance de plus de 9.60%

Dans la wilaya de Bejaia, la couture constitue un créneau important dans la vie des femmes, particulièrement pour celles au foyer qui voient en cette activité une occupation quotidienne, mais surtout lucrative.

La couture à Bejaia regorge d'énormes potentialités et joue un rôle non négligeable dans l'économie de la région. Elle est pourvoyeuse d'emplois et de revenus pour les ménages et en particulier les jeunes femmes.

D'autre part, certaines femmes de cette wilaya font de la couture une profession et elles deviennent, même, des femmes entrepreneures. Les femmes sont de plus en plus présentes dans le domaine de la couture car elles ont les capacités et les qualifications nécessaires et une énorme volonté pour occuper une place dans cette société dominer par leurs homologues masculins. Ces femmes veulent nous faire montrer que l'entrepreneuriat n'est pas seulement destiné aux hommes mais aussi aux femmes et même à celles qui n'ont pas eu la chance d'achever leurs études.

Nous avons remarqué un manque cruel d'informations et de recherche sur les femmes couturières au niveau national et peu de recherche ont été faites au niveau international.

L'intérêt de cette recherche a pour but de contribuer à un une meilleure connaissance sur à la trajectoire socio-professionnelle, les motivations de la

création et les expériences professionnelles des femmes couturières entrepreneures dans la wilaya de Bejaia.

Notre objectif consiste donc à pouvoir répondre aux questions suivantes :

- Quel est l'impact de la trajectoire socio-professionnelle lors du processus de création des entreprises des femmes couturières ?
- Comment ces couturières arrivent-elles à concilier entre leur vie familiale et leur vie professionnelle ?
- Quelles sont les projets d'avenir à court et à long terme de ces femmes couturières ?

4. Les hypothèses :

Pour répondre aux questions posées dans la problématique Nous suggérerons les hypothèses suivantes :

Les formations poursuivies dans le domaine de la couture et les expériences antérieures de certaines femmes ont joué un rôle important lors du processus de création des ateliers de couture.

L'aménagement du temps et La bonne gestion et des ateliers contribuent à articuler entre le temps de travail et le temps social.

Les femmes couturières envisagent l'extension et l'élargissement de leur activité au niveau local et même à l'étranger.

5. Définition des concepts :

Pour mieux cerner le parcours des femmes couturières de la wilaya de Bejaia, leur trajectoire socioprofessionnelle et leurs motivations de création, nous devrons d'abord définir tous les concepts clés de notre étude à savoir :

entrepreneuriat et entrepreneuriat féminin, femme entrepreneure, femme couturière, couture, formations, expérience professionnelle, trajectoire, motivation, PME, gestion du temps.

5.1. Définition du concept « Entrepreneuriat » :

L'origine du mot entrepreneuriat a été défini à la Harvard buisines par le professeur Howard Stevenson dit que : «L'entrepreneuriat est la poursuite d'une opportunité ou delà des ressources que vous contrôlez, la poursuite implique une certaine détermination et constatation dans l'effort, cela signifie que l'entrepreneur perçoit des opportunité mais il a besoin d'avoir des ressources telles que les compétences technique, spécifique, ou un réseaux c'est-à-dire la famille dans laquelle est né ou ses collègues qui lui permettent de voir ces différentes opportunité, l'entrepreneur a aussi le sens de l'urgence lorsqu'il voit une opportunité, il veut directement y-aller à cause de l'aspect de sa personnalité, il se peut que l'entrepreneur soit mal perçue dans une entreprise déjà établie, il Ya la peur du risque, en fait une opportunité représente le fait de maitre quelque chose de nouveaux en place, créé une innovation de rupture qui est déférente de la novation.» (STEVENSON. H, 2006, page 01)

L'entrepreneuriat est l'action de constituer une nouvelle organisation et en particulier la création d'entreprise. L'entrepreneuriat peut être une activité qui crée de nombreux emplois. H. H Stevenson et J-C. Jarillo affirment que définir l'entrepreneuriat est une tentative d'ordre sémantique, réduire son champ risque d'exclure des travaux qui peuvent être utiles dans plusieurs domaines. L'élargir peut dissoudre sa particularité de champ d'études spécifiques. Dans tous les cas, constatent-ils, l'essence de l'entrepreneuriat est la volonté de concrétiser une

opportunité sans tenir compte au préalable des ressources disponibles. Par opportunité, ces auteurs entendent une situation future qui est considérée comme souhaitable et réalisable. (STEVENSON. -H et JARILLO. J-C, 1990, P 23)

L'entrepreneuriat est un phénomène combinant un individu et une organisation. L'un se défini par rapport à l'autre et vice versa. Ainsi, le terme entrepreneuriat décrit une relation symbiotique entre un entrepreneur et une organisation. L'entrepreneure agit, structure et engage son environnement à des fins socio-économique. Son action induit du changement et conduit à une modification partielle d'un ordre existant. L'entrepreneure construit son ordre. Celui-ci ne lui est profitable que si l'ordre socio-économique lequel il s'insère y trouve également un intérêt et en tire de la valeur » (VERSTRAETE. T, 2000, P11)

Vu comme un phénomène complexe et comme un type particulier d'organisation impulsé par un entrepreneur qui agit pour tenter de concrétiser, au sein de la structure dans laquelle il baigne, la vision qu'il se fait de cette organisation. Il s'efforce de la rendre conforme à la représentation qu'il s'en fait. (Verstraete. T. Saporta. B, 2006, P95).

D'après ces définitions, nous pouvons dire que l'entrepreneuriat dépend d'un ensemble de critères ou de caractéristiques individuelles propres à l'entrepreneur qui doit être visionnaire, innovateur et qui prend des risques afin de réaliser son projet de création. L'entrepreneuriat peut être valorisé comme apporteur de solutions alternatives aux problèmes de chômage, moteur de développement économique, formateur d'un état d'esprit, acteur et producteur de richesses économiques et sociales.

5.2. Définition de l'entrepreneuriat féminin :

L'entrepreneuriat féminin s'est affirmé comme un champ d'étude à part entière (OCDE, 2003). C'est un phénomène qui n'a fait l'objet d'études que très récemment. En effet, les premiers travaux recensés ne datent que de la fin des années 70 (Stevenson, 1990, Carrier et al, 2006). Ainsi, ce phénomène est étudié sous différentes facettes : du point de vue des motivations et des freins rencontrés par les femmes dans leur quête entrepreneuriale, de l'accompagnement qui leur est consacré pour concrétiser leur projet, sous le prisme du genre pour déceler des différences potentielles entre les entrepreneurs des deux sexes et aussi sur le plan managérial, pérennité et financement de l'entreprise créée. (BEN MAKHLOUF. Y et AKNINE/SOUIDI. R, 2018, P43)

Selon MARTIN (2013), l'entrepreneuriat féminin est issu d'un contexte d'appauvrissement et de promotion de l'initiative privée, il réunit donc, un ensemble d'entreprises variées et tenues par des femmes inscrites dans toutes la hiérarchie sociale : elles travaillent dans le secteur formel ou informel, et souvent à la fois dans l'un et dans l'autre. Dans notre cas nous nous limiterons à celles qui activent dans le secteur formel. (BEN MAKHLOUF. Y et AKNINE/SOUIDI. R, 2018, P43).

Pour nous, l'entrepreneuriat féminin est un phénomène qui fait l'objet d'étude que très récemment mais qui commence à prendre de l'ampleur au niveau mondial, qui participe au développement de l'économie du pays et met en avant la femme entrepreneure qui est sous l'emprise de gente masculine depuis toujours.

La femme voit en entrepreneuriat un moyen de se libérer de la gente masculine, une façon à gagner sa vie et de montrer au monde de quoi elle est capable.

5.3. Femme entrepreneure :

Donner une définition exhaustive de la femme entrepreneure n'est pas Chose aisée. Néanmoins, LAVOIE (1988) la définit comme : « une femme qui, seule ou avec un ou des partenaires, a fondé, acheté ou accepté en héritage une entreprise, qui en assume les responsabilités financières, administratives et sociales et qui participe activement à sa gestion courante ». (ALEXANDRE. L, 2016, P102)

Pour PATUREL et ARASTI, (2006), une femme entrepreneure est « Une femme personne physique, venant d'une situation d'inactivité, de chômage ou de salariée dépendant d'un employeur, …crée une nouvelle entreprise indépendante, en assumant les responsabilités managériales et les risques qui sont liés à la production de richesses envisagées ». (Paturel. R, 2006, P4)

Une femme entrepreneure se définit comme « une femme, personne physique, venant d'une situation d'inactivité, de chômage ou de salariat dépendante d'un employeur. Créé une nouvelle entreprise indépendante, en assumant les responsabilités managériales et les risques qui sont liés à la production de richesse envisagée » (ZAHRA. A, 2006, P 04)

Pour nous, donc, la femme entrepreneure est la femme autonome qui seule ou en équipe, en vue de changer sa situation antérieure, de créer une nouvelle richesse et/ou de réaliser un épanouissement personnel et professionnel, prend des décisions humblement risquées pour créer, gérer et contrôler une entreprise.

5.4. Femme couturière :

D'après notre pré-enquête, il est apparu que la femme couturière est une femme qui est généralement âgée entre 30 et 40 ans, qui est mariée, avec enfants, qui a un niveau d'instruction moyen, a fait une formation initiale en couture, qui forme son personnel et qui a une certaine expérience dans le domaine de la couture. Cette femme sait confectionner, retoucher et ajuster les vêtements.

5.5. La couture :

La couture est l'assemblage de deux ou plusieurs pièces à l'aide de fil à coudre, soit manuellement avec une aiguille, soit en utilisant une machine à coudre ou une sur jeteuse. La couture est utilisée dans la fabrication des vêtements, du linge de maison (draps, mouchoirs...), des éléments de décoration (nappes, rideaux, tentures ...), des chaussures, de la maroquinerie (bagages, sacs). (Wikipédia, consulté 16/06/2019)

Pour notre recherche, la couture est non seulement un métier qui permet de confectionner des vêtements et d'innover, mais aussi une façon de gagner de l'argent pour aider la famille, car pour nos enquêtées, c'est aussi une rêve d'enfance et un moyen d'épanouissement personnel.

5.6. La formation :

Le concept de formation s'agit de l'action de former ou de se former ou le résultat de cette action (donner une forme à quelque chose ou, s'agissant de deux ou de plusieurs personnes ou choses, composer le tout dont elles font partie).

De nos jours, la notion de formation a plutôt tendance à être associée à l'idée de formation professionnelle, soit les études, les connaissances et les compétences acquis dans le but de l'insertion, la réinsertion et le recyclage au travail. Cette période d'éducation est très fréquente dans le cas des stages, par exemple.

L'objectif de la formation professionnelle est d'augmenter et d'approprier les connaissances et les compétences des travailleurs tout au long de leur vie. En général, il existe trois types de formation professionnelle, à savoir : la formation professionnelle spécifique ou initiale (destinée aux étudiants qui décident de se lancer dans le monde du travail), la formation occupationnelle (enseignement adressé aux personnes au chômage et aux demandeurs d'emploi, visé à leur insertion ou réinsertion dans le monde du travail) et la formation professionnelle continue (elle concerne les adultes qui travaillent déjà, mais qui souhaitent valoriser les acquis de leur expérience et perfectionner leurs savoir-faire, ce qui contribue pour accroitre l'employabilité). (Site : lesdefinitions.fr, consulté le 16 juin 2019).

Pour nous, la formation est dans le premier cas, c'est d'acquérir et d'améliorer des connaissances dans le domaine de la couture ou dans d'autres domaines qui leur sera utile pour leurs projets, dans l'autre cas, c'est l'action d'initié des femmes dans le domaine de la couture et de la leurs apprendre.

5.7. Expérience professionnelle :

Expérience professionnelle Au sens le plus strict, on l'a noté, l'expérience ne dépend que de l'individu lorsqu'il est placé dans un environnement de travail donné. Mais on peut étendre l'utilisation de cette notion d'expérience et rappeler que toute activité humaine crée une expérience, variable selon les individus. Cela signifie que toute activité est susceptible d'améliorer plus ou moins les

compétences de l'individu. Qui veut dire l'individu améliore son efficacité personnelle dans cette activité. Il faut bien voir la portée de cette proposition : un travailleur qui acquiert de l'expérience dans son travail peut devenir plus efficace pour l'employeur, c'est-à-dire plus productif. Mais il peut aussi devenir plus efficace pour lui-même, c'est-à-dire accomplir son travail avec une fatigue moindre. L'employeur dans ce cas ne tire aucun bénéfice de l'expérience acquise par le travailleur. (VINCENS. J, 2001, P 57)

L'expérience professionnelle est définie comme un « ensemble de situations de travail vécues par une personne, lui permettant de développer ses déférentes compétences » (JEAN. M, 2001, P104).

Ce qui signifie que l'expérience professionnelle est l'ensemble de situations, d'événements, de connaissances vécues et acquises par une langue pratique jointe à une observation, c'est une sorte de rapports dynamiques et réflexifs que le sujet entretient avec son environnement social.

Pour nous, l'expérience Professionnelle de l'entrepreneur est synthétisée par leur savoir-faire, le savoir être, les connaissances acquises par la formation initiale.

5.8. La Trajectoire :

La trajectoire est définie sur le plan social : « Parcours ou itinéraire d'un individu de sa classe sociale d'arrivée. Le parcours s'effectue à travers différentes étapes ou passage par les institutions de la reproduction (la famille, l'école) et de la production comme (le milieu professionnel) ». (Dictionnaire des sciences sociales)

La trajectoire d'un entrepreneur est définie comme l'ensemble des processus ayant permis la construction de son identité, et continuant à agir sur sa projection dans l'avenir. (CHAUDRON. M et autre, 1999, P540)

Par rapport à notre recherche, la trajectoire de la femme couturière de Bejaia est le parcours socio-professionnel d'une femme au cours d'une période donnée, cette dernière est marquée par tous les évènements vécus dans cette période (l'expérience acquise durant cette période, les formations poursuivies avant et après la concrétisation de leur projet et l'activité exercée).

5.9. La motivation :

Selon le dictionnaire Larousse ; la motivation est : « l'ensemble des motifs qui expliquent un acte d'un individu ». Le dictionnaire Le Petit Robert, définit la motivation comme : « ce que motive un acte, un comportement, ce que pousse quelqu'un à agir ». (BOUDJENANE. K et BOUGHARA. K, 2017, P 32)

Pintrich et Schunk soutiennent que la motivation est : « le processus par lequel une activité visant un objectif est initiée et maintenue ». (SCHUNK. P, 2003, P98)

La motivation peut être définie comme une énergie qui conduit à l'action. Elle a été beaucoup étudiée dans le cadre de la gestion des ressources humaines, d'une manière très rapprochée du concept de satisfaction. Il y a une identification subtile entre les concepts de motivation et de satisfaction au travail. La motivation a été aussi considérée comme étant extrinsèque, si elle répond à un stimulus externe, par exemple la récompense qui suit à un comportement déterminé, ou intrinsèque, dans le cas d'une recherche d'intérêt personnel. (LIEURADE. T, 2018, P 01)

D'après notre enquête, la motivation est déterminante pour l'apprentissage, et génère la productivité dans de nombreuses activités personnelles ou professionnelles. En ce qui concerne nos enquêtées, elles sont motivées par leurs amours envers leur métier, le désir d'êtres dépendantes, gagner plus d'argent et de prendre leur propre destin en main et c'est l'envie de réussir dans leurs projets afin de réaliser leurs objectifs.

5.10. La PME :

Une entreprise de production des biens et des services, employant de (1) à (250) personnes et dont le chiffre d'affaire annuel ne dépasse pas 2 milliards de dinars ou dont le bilan total annuel n'excède pas les 500 millions de dinars. (Journal officiel de la république Algérienne n°77, 2001)

D'après cette définition, la PME varie d'une entreprise à une autre puisqu'on compte les très petites et les moyennes entreprises et qu'on tient compte généralement de la valeur du chiffre d'affaire et de la valeur du nombre d'effectifs.

5.11. Gestion du temps :

En même temps qu'il gère des espaces, l'entrepreneur doit gérer le temps. Le temps qu'un espace demeure disponible dont le marché devient de plus en plus court. De même, la vitesse accélérer du changement rendra les ajustements que chacun un espace individuel plus large. Plus les gens auront intériorisé la culture et les règles de l'organisation, plus on leur fera confiance, plus on leur accordera d'espace. (Fillion, 1997, P22)

Pour notre recherche, la gestion du temps est un moyen déterminant pour départager le temps de travail et le temps social, car la plupart du temps ces

couturières n'arrivent pas à concilier entre leurs deux vies, elles sont submergées par le travail alors elles négligent le coter familiale, mais quand c'est le cas, elles font appel à la famille afin de s'en sortir de cette situation.

6. La pré-enquête :

Nous avons réalisé la pré-enquête pendant le mois novembre et elle a durée une semaine, pour les objectifs suivants :

- Assurer l'accessibilité de notre thème sur le terrain ;
- Avoir une idée sur la population d'étude, cette étape nous a permis de nous préparer pour l'étude finale sur le terrain et aussi pour connaitre les obstacles qui peuvent nous gêner durant notre l'enquête ;
- Pendant la pré-enquête nous avons réalisé deux entretiens exploratoires avec deux femmes couturières entrepreneures à Bejaia ville et ces entretiens comportent des questions claires, simples et nous avons donné une occasion à ces femmes de s'exprimer et de donner leurs avis sur ce thème
- Cette étape nous a permis de clarifier la problématique, de préciser les hypothèses, la méthode et les techniques à utiliser

7. Méthodes et techniques utilisées :

D'abord le choix de la méthode est selon l'objectif et la taille de la population et bien sûr selon notre recherche

7.1. La méthode utilisée :

Le choix de la méthode qualitative par rapport à la nature de notre thème qui nécessite une étude approfondie, ainsi le manque d'étude sociologique sur la trajectoire des femmes couturières entrepreneurs algériens et l'absence d'études antérieures sur les femmes couturières entrepreneures.

Cette méthode nous a permis d'analyser d'une manière qualitative et approfondie le sujet et cela nous permettra d'avoir des résultats de nature qualitative et des informations fiables.

7.2. La technique utilisée :

Puisque le nombre de notre population d'étude est restreint on a opté pour l'entretien semi-directif, qui nous a obligé d'être en contact direct avec les enquêtés qu'on trouve. C'est le meilleur moyen de recueillir le maximum d'information, en se basant sur le guide d'entretien comme un moyen préfiguré au déroulement possible de l'entretien et une logique probable des enchainements qui comportent une liste des thèmes qui devront être présenter et qui sont : les caractéristiques personnelles, la trajectoire socio-professionnelle, les motivations et la conciliation entre vie privée et vie professionnelle.

Donc notre guide d'entretien contient des questions ouvertes qui vont permettre aux enquêtés de s'exprimer librement afin de réunir des informations et de privilégier la richesse et la diversité des réponses.

7.3. La présentation de guide d'entretien :

Notre guide d'entretien a été élaboré pour collecter les informations sur le terrain afin de vérifier les hypothèses énoncées. Il est reparti sous trois axes :

- Le premier axe : est consacré aux données personnelles des femmes couturières interrogées comme l'âge, la situation matrimoniale, le nombre d'enfants, le niveau d'instruction.

- Le deuxième axe : est consacré à la trajectoire socio-professionnelle des femmes couturières

- Le troisième axe : est consacré la conciliation entre la vie professionnelle et familiale ainsi que la gestion de l'atelier de ces femmes couturières et leurs projets d'avenir

7.4. L'analyse de contenue :

Une fois qu'on a collecté l'ensemble des informations en relation avec notre thème, auprès des femmes couturières entrepreneurs interrogées, nous avons procédé à l'analyse thématique. Donc parmi les thèmes abordés dans notre étude on cite :

-la trajectoire socioprofessionnelle des femmes couturières entrepreneurs, l'impact de la formation et de l'expérience professionnelle dans la gestion de l'entreprise.

-Les motivations qui ont poussé ces femmes couturières à se lancer dans la création, ainsi que les obstacles rencontrés lors de la création.

-La conciliation entre vie sociale et vie professionnelle des femmes couturières entrepreneures

7.5. Choix des femmes couturières entrepreneurs interrogés :

Au cours de notre enquête nous avons pu avoir une population d'enquête de treize femmes couturières entrepreneurs de la wilaya de Bejaia.

Notre enquête de terrain s'est réalisée dans une période de 04 mois à partir du 22-01-2014 au 22 mai 2019, dans différentes régions de la wilaya de Bejaia (Bejaia ville, El kseur, Sidi aich, Takrietz et Akbou). Les entretiens ont duré entre 1H et 1H30, nous avons pu réaliser 13 entretiens avec des femmes couturières entrepreneurs, les entretiens se sont déroulés dans leurs ateliers, vu l'objectif de notre recherche, le choix des enquêtés de notre population d'étude s'est effectué à l'aide des réseaux de la famille, des amis et aussi à l'aide Google maps (GPS) afin de trouver les adresses des lieux de travail et le nombre de treize entretiens réalisés dans la wilaya de Bejaia est jugé suffisant vu l'objectif de notre étude, qui ne vise pas à généraliser les résultats mais de comprendre l'impact de la trajectoire socio-professionnelle et motivations qui ont poussé ces femmes couturières entrepreneurs à se lancer dans la création d'entreprise.

7.6. Les difficultés rencontrées :

-La difficulté de trouver des couturières qui acceptent d'être interrogées.

-Les femmes refusent les enregistrements car c'est avec ce dernier qu'on peut avoir des informations détaillées.

-La difficulté d'accéder aux endroits où se situent les ateliers (longue distance).

-Le mouvement qui s'est créé le 22 février appelé (LE HIRAK) nous a retardés pendant notre enquête.

Chapitre II :

Approche conceptuelle de l'entrepreneuriat féminin

Préambule

L'objectif de ce chapitre est de présenter quelques éléments théoriques touchant à l'entrepreneuriat en général et la femme entrepreneure en particulier, à travers un survole rapide de la sociologie économique comme point de départ ; ensuite, le grand point de ce chapitre traitera la trajectoire socio-professionnelle des femmes couturières entrepreneures, leurs motivations et leurs contraintes lors de la création ; enfin dans le dernier point nous évoquerons le processus de création d'entreprise.

1. Entrepreneure et entrepreneuriat : évolution et caractéristique.

1.1. Les paradigmes de l'entrepreneuriat :

L'Entrepreneuriat en tant que discipline est traversé par différents courants ou différents paradigmes. Verstraet et Fayolle (2005) proposent de distinguer quatre paradigmes :

- **L'Innovation :** ce paradigme met l'accent sur l'introduction de nouvelles connaissances dans le processus entrepreneurial. Il correspond à une lecture SCHUMPETERIENNE. Dans cette acception, l'entrepreneuriat ne correspond pas uniquement à la création d'entreprise. Les organisations existantes peuvent développer une orientation entrepreneuriale.

- **La création d'organisation :** Le paradigme de l'émergence développer par GARTNER 1985 met l'accent sur le processus de création sous l'angle de la construction de la nouvelle organisation.
- **La création de valeur :** ces paradigmes correspondent aux travaux de BRUYANT 1993 qui définissent l'entrepreneuriat comme le dialogique individu, création de valeur. Les travaux autour du business model s'inscrivent dans ce paradigme.
- **L'opportunité :** Ce paradigme propose de définir le processus entrepreneurial comme la détection, l'évolution et l'exploitation d'opportunité. Ce paradigme est devenu dominant depuis le début des années 2000 grâce aux travaux VENKATARAMAN (1997). (MESSENGHEM. K et SAMMUT. S, 2011, P30).

1.2. L'esprit entrepreneurial :

Pour définir l'esprit entrepreneurial il est important de distinguer entre ce dernier et l'esprit d'entreprise. Concernant l'esprit entrepreneurial, il s'agit des aptitudes et des attitudes dans lesquelles l'entrepreneur puise son énergie. Autrement dit, il s'agit des capacités cognitives comme : la confiance en soi, la créativité, l'optimisme, la responsabilité, l'esprit d'équipe… etc. c'est donc un état d'esprit qui pousse l'entrepreneur à prendre des initiatives. Quant à l'esprit d'entreprise, la commission européenne (2003) la définit comme suit : « L'esprit d'entreprise désigne un état d'esprit ainsi que le processus de création et de développement de l'activité économique par la combinaison de la prise de risque, de la créativité et/ou de l'innovation et d'une saine gestion, dans une organisation nouvelle ou existante » (Capron. H, 2009, P21).

Ainsi les capacités cognitives sont considérées comme un déterminant majeur de l'entrepreneuriat. Les économistes ont commencé à s'intéresser à l'aspect psychologique de la prise de décision qui est une étape cruciale du processus entrepreneurial- avec les travaux de l'économie comportementale. Cette nouvelle discipline bouscule les principes de la sagesse conventionnelle pour qui les variables neurologiques et psychologiques ne sont pas pertinentes d'un point de vue économique. En effet, l'économie comportementale associe les facteurs comportementaux tels que les émotions et les intuitions aux mécanismes économiques afin de comprendre les choix des agents économiques. (HIRECH. N et BERARBI. A, 2015, P06)

De cela, nous déduisons que la compréhension des comportements des agents économiques est bien plus complexe que ce qu'avance la sagesse conventionnelle. De ce fait, plusieurs économistes (Khaneman, Tversty et Smith) ont revendiqué la nécessité de l'intervention des pouvoirs publics afin d'améliorer l'esprit entrepreneurial. Cela peut être possible en optimisant l'environnement institutionnel qui est l'un des plus importants rôles de l'Etat et ce qui lui légitime son intervention dans une économie de marché qui ne veut que peu d'État.

1.3. Le champ de l'entrepreneuriat :

En référence aux travaux d'A. Fayolle, il est possible d'identifier au moins trois dimensions génériques liés au champ de l'entrepreneuriat : un phénomène économique et social, un objet de recherche et enfin un domaine d'enseignement. (FAYOLLE. A, 2004, P67)

a) Un phénomène économique et social

Pour ce qui est de la dimension économique et sociale, l'entrepreneur a un rôle particulier et indispensable dans l'évolution du système économique et

libéral. Cette idée reprise par A. Fayolle a été mentionnée par O. Gélinier qui souligne que « Les statistiques de croissance économique, d'échanges internationaux, de brevets, licences et innovation pour les trente dernières années établissement solidement ce point : il en coûte cher de se passer d'entrepreneurs ». (MASSART.V, 2005, P07)

Les apports à l'économie et à la société concernent la création d'entreprise, La création d'emplois, l'innovation, le développement de l'esprit d'entreprendre dans les entreprises et les organisations et l'accompagnement de changements structurels. (MASSART.V, 2005, P 07-08)

b) Un objet de recherche : le rôle structurant de trois courants de pensée :

En tant qu'objet spécifique de recherche, A. Fayolle souligne l'existence de trois courants de pensée qui selon lui jouent actuellement un rôle structurant. Il s'agit de ceux traitant de l'émergence organisationnelle, de l'identification et l'exploitation des opportunités et enfin du dialogique individu et création de valeur. (MASSART.V, 2005, P08)

❖ L'émergence d'une nouvelle organisation, un critère primordial

Le premier courant de pensée, initié par W. B. Gartner, défend l'idée que l'entrepreneuriat est la création d'une nouvelle organisation. Ce courant rassemble notamment des chercheurs français comme H. Bouchikhi, E. M. Hernandez et T. Verstraete. Pour ce dernier (1999), l'entrepreneuriat est vu comme un système complexe et un type spécifique d'organisation qui est impulsé par un entrepreneur. Cet entrepreneur agit pour tenter de concrétiser, au sein de la structure, la vision qu'il se fait de cette organisation. Il est donc indispensable pour lui d'étudier les activités permettant à un individu de créer

une nouvelle entité. Selon le mode d'exploitation retenu, le processus sera entrepreneurial ou non. (MASSART.V, 2005, P08)

❖ L'identification d'opportunités comme point de départ du processus entrepreneurial :

La seconde conception est basée sur la notion d'opportunité entrepreneuriale, portant essentiellement sur l'émergence d'une nouvelle activité économique qui n'est pas forcément liée à l'émergence d'une nouvelle organisation. Dans ce courant de pensée, l'identification d'opportunités est le point de départ du processus entrepreneurial. A. Fayolle comme d'autres chercheurs pensent au contraire que l'opportunité entrepreneuriale se construit au cours du processus de création de l'activité. (MASSART.V, 2005, P08)

❖ L'individu, une condition nécessaire pour la création de valeur :

La troisième école, à laquelle appartient notamment C. BRUYAT, souligne que l'individu est une condition nécessaire pour la création de valeur, qu'il en détermine les modalités de production et l'ampleur. Il est l'acteur principal et l'entreprise en est le support. Pour lui, une situation entrepreneuriale peut être appréciée selon deux axes : le degré de changement impliquant un niveau de risque dans l'accès à la fonction entrepreneuriale d'une part ; et l'intensité de la création de valeur à travers le potentiel contenu dans un projet ou une innovation portée par ou un plusieurs individus, d'autre part. Le couple individu/objet est essentiel dans ses recherches. (MASSART.V, 2005, P09)

c) Un domaine d'enseignement :

Comme le mentionne C. LEGER-JARNIO**U** dans sa contribution portant

sur la promotion de l'esprit d'entreprendre (2001), la première question qui se pose est de savoir si l'entrepreneuriat peut s'enseigner. Selon l'auteure, ces questions renvoient à celles qui séparent l'inné de l'acquis. Elle conclue que la juste réalité doit se situer entre ces deux extrêmes. Un peu d'inné ne nuit pas mais l'acquisition de connaissances n'est par ailleurs jamais superflue. (MASSART.V, 2005, P09)

Un rapport présenté, en juin 2005, par le ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche français, portant sur Les aides à la création d'entreprise innovantes à partir de la recherche publique : bilan des dispositifs et analyse des entreprises concernées, souligne que, fin 2004, l'OPPE recensait 176 actions de sensibilisation et de formations à l'entrepreneuriat menées au sein de 102 établissements, sous des formes diverses et variées selon les objectifs recherchés, les compétences et les moyens disponibles. A ce sujet, A. Fayolle semble convaincu que les méthodes classiques d'enseignement ne sont pas adaptées et qu'il faille davantage privilégier le développement de compétences et de savoir- faire portant sur des situations et des comportements spécifiques intégrés dans un processus soumis à l'influence des facteurs contextuels et temporels. (MASSART.V, 2005, P09)

F. Grignon souligne quant à lui qu'il serait nécessaire de systématiser des contacts réguliers avec la vie active, ce dès le primaire ou le secondaire, afin de développer l'esprit d'initiative et sortir de l'esprit d'assistanat et la recherche d'un « statut » qui incite trop souvent à intégrer Le secteur public ou les grandes entreprises privées. Pour lui, la culture d'entreprise doit faire partie intégrante de notre culture générale. (Grignon. F, 1998, P20)

Le concept d'entrepreneuriat semble donc intéresser de nombreux acteurs et faire l'objet d'un vaste domaine d'étude. Depuis son origine, on a cherché à définir l'entrepreneur de façon souvent disparate à tel point qu'il n'existe

toujours pas d'accord précis sur ce que serait réellement la définition de l'entrepreneur. Comme le mentionne A. Fayolle en faisant référence aux propos de M. Marchesnay, « la notion d'entrepreneur est l'une des plus controversées et des plus chargées de sens [..] ». (MASSART. V, 2005, P07)

1.4. Le processus de l'entrepreneuriat :

A. Fayolle définit le processus entrepreneurial comme « un système dynamique qui évolue dans le temps et qui est soumis à des échanges avec son environnement, lesquels échanges ont une influence sur son évolution. […]. Il tient au cheminement d'un individu qui, à un moment de son existence, s'interroge sur l'acte d'entreprendre, le prépare et s'apprête à donner une orientation entrepreneuriale à sa vie professionnelle ». (FAYOLLE. A, 2003, P14).

2. L'entrepreneur :

Pour CANTILLON (1755) et SAY (1803), l'entrepreneur est un preneur de risque puisqu'il investit son argent. Cantillon (cité par Fillion, 1997) précise que l'entrepreneur achète (champ de l'entrepreneuriat, historique, évolution, tendances) une matière première à un prix certain pour la transformer et la revendre à un prix incertain. (Danny. F, 2002, P07). C'est donc quelqu'un qui sait saisir une opportunité en vue de réaliser un profit, mais qui doit en assurer les risques.

Say fera une différence entre l'entrepreneur et le capitaliste et associera-le

Premier nommé à ***l'innovation*** en le voyant comme un ***agent de changement***.

Schumpeter (1928) à son tour, insistera sur l'aspect fortement innovateur de l'entrepreneur : « l'essence de l'entrepreneuriat se situe dans la perception et l'exploitation de ***nouvelles opportunités*** dans le domaine de l'entreprise… ». (Danny. F, 2002, P07). De nouvelles combinaisons de ressources lui permettent de mettre en œuvre et réaliser ses idées. Il démontre que l'entrepreneur participe de façon très importante au développement économique.

Les travaux de D-C. MC CLELLAND (1961) ont essayé de faire comprendre le système de valeurs et les motivations de l'entrepreneur. Mc Clelland a révélé deux dimensions essentielles qui détermineraient un comportement d'entrepreneur : le besoin d'accomplissement et le besoin de puissance ; le besoin d'accomplissement pousse un individu à être responsable de la solution de ses problèmes et en conséquence à se fixer lui-même les objectifs aptes à l'épanouir. Le besoin de puissance, moins étudié, passerait par une volonté plus ou moins explicite d'occuper une place prédominante dans un système. (DANY. F, 2002, P7).

2.1. Les Caractéristiques d'un entrepreneur(e) :

Julien Pierre ANDRE et Michel MARCHESNAY (1996) ont attribuées certaines caractéristiques :

a) Les traits caractéristiques :

- **Le besoin d'indépendance :** Les entrepreneurs veulent prendre le contrôle de leur avenir, ce sentiment d'indépendance se caractérise par un certain sens d'autonomie très poussée.

- **L'innovateur :** Selon Joseph Schumpeter, l'entrepreneur est un investigateur de l'innovation au sein de l'organisation. Pour lui, seuls les individus sont capables d'innover et méritent l'appellation d'entrepreneur. (HERNANDEZ M, 2010, P18)

- **La confiance en soi :** Les entrepreneures sont optimistes car ils croient en leurs capacités et s'assurent de tout mettre en œuvre pour atteindre leurs objectifs et ont une maitrise en soi.

- **Le besoin d'accomplissement :** C'est l'une des principales caractéristiques du comportement de l'entrepreneur. Pour Maclellan, le besoin d'accomplissement est l'un des éléments indissociables des caractéristiques de l'entrepreneur, Ces travaux se sont basés sur le critère de besoin d'accomplissement : ils ont identifié une relation de corrélation entre le besoin d'accomplissement, comme un trait personnel entrepreneurial, et le développement économique. (ESTAY. C, 2006, P22)

- **Un preneur de risque :** Chez les entrepreneurs, la prise de risque est spécifique à certains domaines et certaines situations. Certains chercheurs estiment que la disposition à prendre des risques est l'essence de l'activité entrepreneuriale et la création d'entreprise serait réservée à ceux qui auraient une moindre aversion au risque. Des spécialistes s'accordent à dire que la prise de risque est considérée comme un caractère qui différencie les entrepreneures des autres individus. (CHARLES. J, 1992, P22)

- **L'indépendance** : Ils ont un sens d'autonomie particulièrement poussé, la volonté de créer sa propre entreprise et généralement une motivation personnelle que le futur créateur pourra générer par sa propre personnalité.

- **La persévérance :** Le succès ne viendra pas tout de suite et la réussite nécessite du temps, afin de surmonter les obstacles, la persévérance ne sera que le fruit de ces facultés individuelles, son besoin de réalisation et ses habilités à faire preuve de son existence.

- **L'amour de risque :** Qui est acquis une fois que la volonté et la confiance en soi même est animé par un ensemble de facteurs toujours personnel mais suffisants pour prendre la décision de devenir entrepreneur.
- **Une forte confiance en eux :** Ils sont optimistes, exercent un contrôle sur eux Même, développent leur propre objet, tant dans l'entreprise que dans leur vie personnelle.
- **La prise de l'initiative :** Elle viendra automatiquement car le jeune créateur est animé par un ensemble de facteurs toujours personnels mais suffisants pour pouvoir prendre la décision de devenir entrepreneur.

b) L'entrepreneur est un opportuniste : Entreprendre c'est acquérir une place sur le marché et s'insérer entre d'autres firmes pour remporter une affaire et la poursuivre, même aux dépends de la concurrence. (JULIEN. P-A et MARCHESNAY. M, 1996, P52)

c) L'entrepreneur est un organisateur : Veut dire que l'entrepreneur, c'est l'être Ingénieux qui sait habilement organiser les ressources nécessairement limitées et identifier les facteurs de production et les ressources utiles. Il faut être capable de réunir les ressources et de les organiser de façon à développer et commercialiser l'innovation. (JULIEN. P-A et MARCHESNAY. M, 1996, P 52-53)

d) L'entrepreneur est un joueur : Qui aime les défis pour les défis, caractérisé aussi par la prise de risque et l'incertitude, l'idée du risque s'explique par la difficulté à bien distinguer l'incertitude du risque. L'entrepreneur n'est jamais sûr de la réussite mais il croit au succès et fait en sorte que cela arrive. (JULIEN. P-A et MARCHESNAY. M, 1996, P53)

e) L'entrepreneur est motivé : Le défi est donc en soi un des objectifs de l'entrepreneur et dans ce cas, avoir un profit est la preuve de succès, de bon choix et de bonne décision, il existe aussi d'autre objectifs ou motivations de l'entrepreneur comme l'ambition, la nécessité ou l'intérêt de trouver un emploi, d'assurer un revenu ou de l'emploi pour sa famille ou même pour son entourage. (JULIEN P. A et MARCHESNAY. M, 1996. P 53-54).

1.2. Typologie des entrepreneurs (es) :

Les approches typologiques reprennent les approches sur l'entrepreneur. Elles saisissent un certain nombre de caractéristiques qu'elles combinent pour constituer des agrégats, censés distinguer différents types d'entrepreneurs. La grande majorité des critères utilisés pour l'établissement de typologies en entrepreneuriat sont des critères qui se rapportent aux comportements des personnes. De nombreuses typologies existent (Fillion, 2000). (MOREAU. R, 2004, P72)

A-Femme entrepreneure :

D'après FILION (2000), le terme type implique une certaine distinction établie entre les personnes et réfère implicitement à une classification sans que celle-ci se veuille toujours exhaustive. Ainsi nous pouvons distinguer différents types d'entrepreneures : (ALEXANDRE. L, 2016, P120)

Tableau N°01 : Typologie des femmes entrepreneures

Auteurs	*Dates*	*Typologie*
Rossener	**1990**	Style démocratique, interactif et plus ouvert
Brush	**1992**	Equilibre vie familiale et vie professionnelle
Chell et Baines	**1998**	Moins performantes
Buttner	**2001**	Style de gestion Horizontale et participative
Tadjine et al	**2006**	Altruiste
Letowski	**2007**	Bonne gestion et économe
Robinson et Stubberud	**2009**	Sécurité, Réseaux informels
Sappleton	**2009**	Attirées par la richesse
Niwdorff et Rosch	**2010**	Sociales et humaines
Aghmad et seet	**2011**	Ethique
De Vita et al	**2014**	Persistance, le sens de l'épargne, la facilité relationnelle et le sens de la tradition
Etude KPMG	**2015**	Audacieuses
O'Shea	**2015**	Leadership

Source : Fillion, 2000

B. Entrepreneur :

Les chercheurs, qui ont depuis le dix-septième siècle, date approximative à partir de laquelle la théorie de l'entrepreneur commence à se constituer, ont résolument exclu l'entrepreneure de leur analyse. L'entrepreneur ne pouvait être qu'un entrepreneur, donc un homme. Dans le tableau 2, nous présentons les typologies proposées depuis Cantillon au 17e siècle à Fourquet (2011) au début du 21e siècle. : (ALEXANDRE.L, 2016, P120, P121)

Tableau N°2 : Typologie des entrepreneurs depuis le dix-septième siècle

Auteurs	***Date***	***Typologie***
Cantillon	**1755**	Les gens à gages certains et à gages incertains
Say	**1803**	L'intermédiaire entre le savant qui produit la connaissance et l'ouvrier qui l'applique à l'industrie
Schumpeter	**1935**	L'entrepreneur révolutionnaire L'entrepreneur imitateur
Smith	**1967**	L'entrepreneur artisan L'entrepreneur opportuniste
Julien et Marchesnay	**1987** **1996**	Deux types de propriétaires-dirigeants : PIC (pérennité, indépendance, croissance) CAP (croissance forte, autonomie, peu de pérennité)
Filion	**2000**	L'opérateur Le visionnaire
Fourquet	**2011**	Le visionnaire Le passionné

Source : Fillion, 2010

2.3. Les différents types d'entrepreneures :

LAVOIE, (1984) a distingué trois différents types d'entrepreneures :

- **L'entrepreneure parrainée :** C'est-à-dire celle qui est conseillée dès le début par un parrain, une marraine en la personne d'un parent, banquier…, qui l'aide à entrer dans son secteur d'activité.
- **L'entrepreneure jeune et scolarisée :** Vue comme une jeune diplômée ayant acquis des connaissances précises en gestion ou dans un autre domaine.
- **L'entrepreneure sociale :** Qui pour fuir la solitude se lance en affaires, les motifs économiques sont bien peu importants pour elle. (ABDERRAHMANE. K.S, 1997, P19)

2.4. Le Profil des femmes entrepreneures :

Le profil des femmes entrepreneures a été étudié en ce qui concerne, leur Age, leur niveau d'instruction, leur formation, leur expérience professionnelle et les motivations derrière la création de leurs entreprises

a. Âges des femmes entrepreneures : La majorité des femmes entrepreneures sont jeunes, cela est dû aux changements socio-culturel en Algérie et aux Maghreb en général, qu'a connu cette région depuis la fin du XXème siècle c'est pour cela que la majorité des femmes entrepreneures ont moins de 30 ans d'Age.

b. Niveau d'instruction : La majorité des femmes entrepreneures ont un niveau d'instruction qui varie entre secondaire et universitaire. On peut constater que le niveau des femmes entrepreneures est plus élevé que celui de leurs collègues de sexe masculin

c. Formations professionnelles : Afin de bénéficier des avantages de l'ANSEJ, structure d'aide aux jeunes à la création de leurs entreprises, la majorité des jeunes filles passe par la formation professionnelle, pour avoir des crédits sans intérêts et d'autres avantages fiscaux.

d. Expérience professionnelle : La majorité des femmes entrepreneures en Algérie manque d'expériences professionnelles. Une grande partie de jeunes femmes diplômées passent de l'université à la création de leurs propres entreprises, sans avoir d'expériences professionnelles.

e. Motivation derrière le choix du secteur d'activité : La motivation derrière le choix de l'activité entrepreneuriale, dans la majorité des cas, c'est l'activité d'un membre de la famille (père, mère, frère, sœur ou mari). Comme on trouve les tendances personnelles, la spécialité d'étude la rentabilité économique de l'activité. (GHIAT. B, 2015, P95, P96)

3-Trajectoire socioprofessionnelle, motivation et contrainte de création des femmes couturières entrepreneures à l'égard de l'entrepreneuriat :

Nous allons exposer la trajectoire socio-professionnelle de ces femmes entrepreneures, citer les motivations qui les ont poussés à entreprendre et définir les contraintes rencontrées par ces femmes entrepreneures lors de la création.

3.1. Les trajectoires professionnelles antérieures des fondateurs : Le cadre d'analyse des trajectoires professionnelles antérieures :

La trajectoire professionnelle antérieure représente l'ensemble des évènements professionnels qui marquent le cheminement d'un individu (Paul, 1992). Cette dimension d'ordre structurel insiste sur les aspects évènementiels, vérifiables et quantifiables du discours du créateur. Elle permet de mettre en évidence des dates et des faits centraux marquants de la vie professionnelle. Cette dimension prend particulièrement en compte les aspects objectifs de son parcours.

Les cheminements antérieurs des fondateurs sont marqués par différents changements. Ils peuvent prendre plusieurs formes, comme l'indique Catherine BEDUWE (1992). Il peut s'agir d'une mobilité d'entreprise (un changement d'établissement ou de secteur d'activité), d'une mobilité socioprofessionnelle (un changement de poste ou de profession) et de statut (actif, chômeur, inactif). Quand ces changements se produisent au sein de la même entreprise, on parle de mobilité interne. Quand le changement correspond à un changement d'entreprise, on parle alors de mobilité externe. Chacune de ces formes de mobilité peut faire l'objet de mesures. Elles portent sur la durée de temps des mobilités internes et externes, et sur le nombre de mobilités effectuées. Ainsi, chaque trajectoire relate le temps que la personne passe dans une (ou plusieurs) entreprise(s) avant de créer son organisation, le nombre d'entreprises qu'elle traverse avant de créer la sienne, la durée totale du cheminement, et l'état de

fragmentation de ce dernier.

Arocena, Minguet et al. (1983) montrent que la richesse d'un cheminement individuel ne se borne pas à ces seuls repères. Il faut inclure la manière dont le créateur articule les évènements, les relie, les évalue, bref, ce qui fait sens pour lui, à travers eux, dans l'explication de son passage à l'acte.

Les fondateurs possèdent un jugement subjectif vis-à-vis de leur parcours et de leur changement de statut qu'il faut recueillir. Leurs discours sur leurs trajectoires antérieures sont des outils conceptuels importants. En effet, ce sont des histoires argumentées des arbitrages qu'ils ont opérés, donc des récits de leur autonomie et de leur construction sociale d'un statut d'entrepreneur. Il est intéressant de mobiliser à cette occasion, les outils de la sociologie compréhensive dont Max Weber a posé les règles. Elle repose sur l'idée que pour rendre intelligible le jeu social, il faut tenter de comprendre les raisons et les motivations des acteurs sociaux, en partant des plus objectivables pour aller vers les plus subjectives : un sentiment ou une motivation compréhensible compte tenu de l'histoire du sujet par exemple. (MOREAU. R, 2004, P 36-37)

Les éléments, les composantes et les indicateurs des trajectoires professionnelles des fondateurs d'ENT sont exposés dans le tableau suivant :

Tableau N°03 : Les composantes d'analyse de la trajectoire professionnelle d'un créateur d'ENT

Éléments structurels	Mobilité d'entreprise	Nombre de changements d'entreprises ou d'organisations
		Durée du temps passé dans chaque entreprise
		Durée de temps passé entre la fin des études et la création
		Nature des entreprises traversées (PME, grandes entreprises…)
	Mobilité professionnelle	Nature des postes occupés (ingénieurs, professeur…)
		Sens de la mobilité (ascendante, descendante)
		Nature de la mobilité (intra ou inter)
	Mobilité statutaire	oui /non (inactif, chômeur…)
Éléments subjectifs	Connaissances et pratiques acquises	Nature des connaissances acquises (domaine technique, domaine de gestion ou les deux)
		Pratique des problèmes d'entreprises (aucune, limités au poste, à un département, à l'entreprise)
	Les attitudes et le sens	Attribués à la trajectoire antérieure (aux entreprises et à l'emploi)
		Attribués à la rupture (modes de passage à la création)
		Attribués à l'acte fondateur

Source : Moreau. R, 2004

3.1.1. La trajectoire socio-professionnelle des femmes couturières entrepreneures :

Selon notre enquête, la trajectoire socio-professionnelle se divisent en deux parties :

1- La trajectoire sociale :

A- L'Age : d'après notre recherche, nous constatons que l'âge moyen des femmes couturières est entre 31 et 40 ans, l'importance de cette variable réside dans son influence sur le parcours entrepreneurial des femmes entre 31 et 40 ans est l'âge idéal pour la création d'entreprise, les femmes ont eu assez de temps pour accumuler des habilitées et des expériences nouvelles qui vont leur permettre de bien gérer leur entreprise.

B- Situation matrimoniale :

Les femmes couturières sont majoritairement des femmes mariées, avec enfants, qui sont motivées à entreprendre malgré les difficultés qu'elles ont rencontrées lors de la création et leurs maris les ont soutenus et encouragés dans leurs parcours pour la concrétisation de leurs projets.

2-La trajectoire professionnelle :

A-La formation :

Pour nous, la formation est dans le premier cas, c'est d'acquérir et d'améliorer des connaissances dans le domaine de la couture ou dans d'autres domaines qui leur sera utile pour leurs projets, dans l'autre cas, c'est l'action d'initié des femmes dans le domaine de la couture et de la leurs apprendre.

B- L'expérience professionnelle :

Sur le plan de l'expérience, Nous concluons que la majorité de ces femmes couturières n'ont pas d'expérience professionnelle avant la création mais ce qu'il les a poussés à faire des formations qui les aidera à mieux connaitre et gérer le milieu du travail

3.2. Motivation de création d'entreprise par les femmes entrepreneures :

Les motifs qui poussent à prendre la tête d'une entreprise, le désir d'atteindre l'indépendance économique et la satisfaction personnelle qui peut apporter une direction d'entreprise sont les mêmes pour les femmes et les hommes. (BRUSH, 1991, P51)

La femme entrepreneure fonde son entreprise d'abord pour des motifs d'accomplissement. Elle veut utiliser ses talents, se dépasser et se réaliser, se prouver qu'il est capable de rechercher des défis, trouver des occasions de créer et conquérir son autonomie. Suivant ensuite les raisons économiques, la présence d'opportunités. Ces motivations se retrouvent aussi chez les hommes et ont été cités par des chercheurs comme Grisé et Lee-Gosselin (1987), Stevenson (1984).

Parmi ces motifs, le besoin d'indépendance et de réalisation assez fréquent chez les femmes qui vivent souvent des frustrations dans leur travail. Partir en affaire peut aussi être un moyen pour les femmes de concilier leurs horaires de ménagère et de professionnelle. Etant leurs propres patrons, elles peuvent adapter leur horaire à leur rythme et lieu de travail.

La principale raison qui pousse les femmes à faire des affaires en Afrique seront l'absence d'autres sources de revenu. Elles citent aussi l'analphabétisme de la majorité des femmes qui les exclue du marché de travail salarié, l'insatisfaction au travail à cause du salaire médiocre offre, le désir d'améliorer leurs conditions de vie. (ABDERRAHMANE. K. S, 1997, P26)

3.2.1. Les motivations « PULL » : entrepreneuriat d'opportunité

L'entrepreneuriat d'opportunité découle des événements positifs dans la vie d'un individu qui a découvert une opportunité pour créer une entreprise. Dans ce cas il convient de dire que c'est un choix basé sur l'attractivité de l'affaire au détriment des autres possibilités d'emploi. (HAMOUDI.S, ABEDOU.A, 2018, P101)

Dans ce type de motivation Sokol et Shapero (cités par Tounes 2003) font référence aux déplacements positifs tel que : famille, fin d'études, consommateur…

Les créations par attraction « pull » regroupent plutôt des besoins d'indépendance et d'autonomie, d'accomplissement personnel, et la satisfaction au travail…poussent les individus vers l'entrepreneuriat. (HAMOUDI.S, ABEDOU.A, 2018, P101)

3.2.2. Les motivations « PUSH » : entrepreneuriat de nécessité

Les motivations de types « PUSH » représente les situations négatives des individus. Il peut s'agir des situations liées à l'emploi comme par exemple : le chômage, l'insatisfaction et mauvaise condition de travail, mauvaises relations avec l'entourage du travail, et licenciement….

Sokol parle aussi de discontinuités diverses : la fin du service militaire, voir même la sortie de la prison. (HAMOUDI. S, ABEDOU. A, 2018, P101)

3.3. Contrainte de création d'entreprises chez les femmes entrepreneures :

L'accès au financement reste sans doute le plus grand obstacle pour les femmes entrepreneures. Cet obstacle est récurant à cause de leurs manques d'expérience (HISRICH et BRUSH 1986) ce qui les obligent à emprunter des

sommes moindres que leurs confrères masculins (RICHER, 2007) (FORGET, 1997) elles devraient donc être considéré comme un ‹ très bon risque › par les organisations prêteuses. Selon les études (ALDRICH, 1989 ; HURLEY, 1991 ; SCOTT, 1986 ; FORGET, 1997), certains auteurs ont tenté de découvrir les différences entre les relations respectives des entrepreneurs hommes et femmes et leurs institutions bancaires en terme de discrimination en terme d'octroi de crédit. Selon certaines études (REDING et SWIFT, 1990 ; COLEMAN, 2000), les institutions financières offriraient des conditions de prêts défavorables aux femmes entrepreneurs par rapport aux hommes.

D'autres recherches précisent que les femmes entrepreneures préfèrent de faire recours dans un premier lieu à leurs propres argents ou à des prêts informels auprès de leur entourage, plus tôt qu'à des prêts bancaires dans leur propre projet. En plus de ces problèmes de financement, les femmes doivent aussi faire face à des barrières personnelles pour devenir entrepreneure. C'est difficile la conciliation entre sa vie privée et sa vie professionnelle, étant la responsable principale des enfants, de la maison et d'autres membres de la famille, peu d'entre elles peuvent consacrer tout leur temps, leur volonté et leur énergie à leurs affaires. Des études ont mis en exergue des difficultés que peuvent éprouver les femmes entrepreneures en tant que mères de famille. D'après des résultats de (FOUQUET, 2005) affirment que les femmes dirigeantes célibataires (ou veuves ou divorcées) créent plus car elles auraient moins de charge familiales. Une autre enquête mener en France par l'agence pour la création d'entreprise sur ‹ l'entrepreneuriat féminin dans les PME et TPE françaises › montre que 70% des femmes chefs d'entreprises questionnées placent en tête parmi les difficultés liées à l'arrangement entre leur vie professionnelle et leur vie familiale (BOUZEKRAOUI. D et FERHANE. D, 2016, P06).

4. La couture :

Nous allons entrer dans le domaine de la couture en expliquant à tous ce qui touche à ce domaine.

4.1. Origine de la couture :

L'histoire de la couture remonte à l'Ère Paléolithique, à la fin du solutréen et au magdalénien, il y a 21000 ans, quand se répand l'usage des aiguilles à chas en os et en ivoire. La couture servait habituellement à lier point par point des peaux animales dans le but de concevoir des vêtements ou des abris. Les Inuits, par exemple, utilisaient le tendon du caribou en guise d'aiguille à tricoter ; les peuples indigènes des plaines américaines utilisaient des méthodes de coutures sophistiquées pour assembler les tipis. La couture s'est associée aux tissages des feuilles en Afrique pour créer des paniers. L'assemblage de vêtements à base de fibres naturelles provient du Moyen-Orient aux alentours de 4000 ans av. J-C., voire plus tôt durant l'Ère Néolithique, en plus de la couture des vêtements. (Wikipédia, consulté le 14/03/2019)

Au Moyen Âge, les européens employaient des couturières et tailleurs. En ce temps, la couture était principalement effectuée par les femmes. Pour la majorité des peuples, le vêtement coûtait cher et les femmes devaient alors les coudre pour allonger leur durée de vie. La couture était également utilisée pour la maintenance.

En 1830, le manufacturier Barthélémy Thimonnier invente le premier métier à coudre et, est l'inventeur de la machine à coudre vers 1830

- ✓ Les anglais avancent le nom de Thomas SAINT en 1832.

- ✓ Les américains citent WALTER HUNT et ELIAS HOWE entre 1834 et 1846.
- ✓ Les chinois ont un avis différent. Comme souvent en matière d'invention, il semble que la même idée de génie soit apparue simultanément en plusieurs lieux confirmant la richesse et la diversité humaine.

Enfin, chaque artisan a perfectionné inlassablement les avancées techniques de la couture et en un siècle l'accélération a été fulgurante.

Vers la fin du XIXe siècle, l'anglais Charles Frederick WORTH invente en France la haute couture, terminologie faisant de nos jours l'objet d'un décret pour son usage restrictif, et devient le premier grand couturier. (Wikipédia, consulté le 14/03/2019)

4.2. Généralité sur la couture :

La couture est un métier, mais aussi un loisir. Le professionnel qui pratique la couture est appelé un couturier (ou une couturière). Ses principales tâches sont la confection, la retouche ou l'ajustement de vêtements. Généralement, le couturier est appelé à exercer son métier dans un établissement spécialisé en couture, chez un teinturier, dans une manufacture de vêtements, ou encore dans une boutique de vêtements habillés, lesquelles emploient habituellement leurs propres couturiers. Toutefois, on retrouve la pratique de la couture dans différents corps de métiers, notamment chez les militaires, chez les techniciens des matériaux ou encore dans les industries fabriquant des produits qui nécessitent l'assemblage de textiles comme les tentes, abris, cerfs-volants, courroies, harnets, étuis, métiers du spectacle, etc. (Wikipédia, consulté le 14/03/2019)

❖ **Petite entreprise artisanale :**

Nous considérons la petite entreprise artisanale comme un sous ensemble de la petite économie marchande. C'est précisément le sous ensemble qui englobe les ateliers de couture et d'autres ateliers de fabrique d'objets d'arts.

❖ Atelier de couture :

Atelier est un mot d'origine français qui désigne tout local ou espace où travaille quelqu'un pour son métier artisanal (c'est-à-dire, principalement avec ses mains) ou tout simplement pour son plaisir. Le concept admet plusieurs usages. (Le dicos des définitions, site internet)

Pour nous, l'atelier est un lieu de travail où une et/ou plusieurs personnes travaillent pour son métier artisanal et ont pour but la production (confection des vêtements) et la vente.

4-3-Métier :

La couture est un métier. Le professionnel qui pratique la couture est appelé couturier ou couturière. Ses principales tâches sont la confection, la retouche ou l'ajustement de vêtements. Généralement, la couturière est appelée à exercer son métier dans un établissement spécialisé en couture, chez un teinturier, dans une manufacture de vêtements ou encore dans une boutique de vêtements habillés. Actuellement, beaucoup se cachent soit dans leurs maisons soit dans une chambrette à côté dans laquelle travaillent habituellement d'autres couturières en apprentissage ou attitrées sous sa coupe réglée.

Toutefois, on retrouve la pratique de la couture dans différents corps de métiers (chez les militaires, les filles mères, les mamans démunies,) sans oublier

les industries fabricants des produits qui nécessitent l'assemblage de textiles comme les tentes à bris, cerfs-volants, courroies, harets, étuis etc... (Wikipédia, consulté le 14/03/2019)

4.4. Conception d'un vêtement :

La conception d'un vêtement n'est pas le fruit du hasard: le vêtement qui l'habille a des règles d'architectures précises que même le plus grand des créateurs devra suivre. Ainsi, pour créer un vêtement, un couturier a deux possibilités : soit il utilise la technique du moulage qui consiste à utiliser un mannequin pour mouler le vêtement dessus et ainsi lui donner la forme voulue ; soit il utilise la technique de la coupe à plat qui consiste à tracer le vêtement sur papier (soit à plat d'où le nom de cette technique). Il existe diverses méthodes de coupe à plat et plusieurs ouvrages lui sont consacrés. Une fois que le vêtement est entièrement tracé sur papier, on obtient un patron qui servira à couper les diverses pièces de tissu nécessaires à l'assemblage du vêtement.

4.5. Types de couture :

a) Couture anglaise : on coud d'abord sur l'endroit puis sur l'envers du tissu. Lorsque vous coupez votre tissu, prévoyez une valeur de couture de 1 cm. Cette technique permet d'obtenir une jolie finition à l'intérieur comme à l'extérieur de l'ouvrage. C'est une couture idéale pour un vêtement non doublé ou bien pour l'utilisation d'un tissu transparent.

b) Couture tailleur : méthode traditionnelle pour réaliser un vêtement qui tombe bien ; diverses épaisseurs placées sous le tissu du vêtement le consolident. Cousues à la main, puis repassées à la vapeur, elles confèrent au modèle une forme durable.

c) Couture ourlée : couture retournée faite à la machine, employée sur les tissus légers qui ne s'effilochent pas facilement.

d) Couture bord à bord : couture servant à joindre deux tissus bord à bord ; un fond dans un tissu léger est parfois ajouté. Elle permet d'assembler les toiles et les ouatines en réduisant les épaisseurs.

e) Couture rabattue : « celle qui permet d'assembler un bord foncé à un bord droit ». (Wikipédia, consulté le 14/03/2019)

4.6. Matériel de couture :

Il comprend :

- ✓ Les accessoires de couture. Dans la boite de couture, on trouve : bouton, braguette, fermeture à glissière, fil à coudre, galon, patron, velao, bande en biais.
- ✓ Les éléments du vêtement : basque, boutonnière, bretelle, capuche, ceinture, col, épaulette, manche, poche, parmenture, emmanchure, encolure.
- ✓ Outils de couture : fil et l'aiguille à coudre, aiguille à tricoter, dé à coudre, épingle, épingle de sûreté, ciseaux à couture, machine à coudre, machine à tricoter, mètre ruban, sur jeteuse, découpeur ou découd-vite, porte épingles, œuf à repriser, machine à couture, bobine colorée.
- ✓ Types de points : « points de bâti au faufilage, surfilage, surjet, sur piquage, reprisage, point devant, point arrière, point de piqure, point de chanson, point de côté ou point caché, points fantaisie qui a comme : point de croix, point de feston, point de tige, point de chaînette, jours, nids d'abeilles ». (Wikipédia, consulté le 14/03/2019)

5. La création d'entreprise :

Nous allons définir quelques concepts sur la l'entreprise

5.1. Types d'entreprises créées par les femmes

Les entreprises créées par les femmes sont généralement classées dans le secteur informel qui constitue un mode de production propre aux pays du Tiers Monde.

Ces entreprises varient en fonction du type de région où vivent les femmes. En milieu urbain où œuvrent les femmes à en croire GAGEY, les « sous-métiers » notamment les cireurs des chaussures, les chanteurs des rues, les vendeurs des cigarettes, les pâtissiers, les couturières, etc.... Ce sont ces derniers qui vont attirer notre attention au fil de cette étude. (GAGEY.F, 1985, P308)

Dans les zones rurales, les femmes créent davantage d'entreprises tournées vers les sections suivantes :

- ✓ **Activités agricoles :** maraîchages, transformation de produits agricoles.
- ✓ **Activités commerciales :** vente de produits alimentaires à coût réduit (cacahuètes, beignets, crèmes glacées, jus de fruits locaux, légumes, produits halieutiques, poissons friandises, plats cuisines, condiments...), revente de produits manufacturés (alimentation, friperie, tissus, cosmétiques, chaussures, tannerie, maroquinerie, ustensiles de cuisine, ...), exploitation et vente de sel, ...

- ✓ **Restauration :** employées de maison (cuisinière, lingère, etc....)
- ✓ **Autres activités :** les femmes investissent également dans des secteurs jusque-là dominés par les hommes, comme la quincaillerie, le bâtiment ...
- ✓ **Activités artisanales :** poterie, teinturerie, maroquinerie, ateliers de couture et de broderie, salons de coiffure, etc. (GAGEY.F, 1985, P309)

5.2. Le processus de création :

On peut d'abord définir comme un système dynamique qui évolue dans le temps et qui est soumis à des échanges avec son environnement, (Alain Fayolle, le métier de créateur) organiser en étape qui ont chacune leur logique et leur rythme propres. Chaque étape est activée par un déclencheur, se traduit par un engagement fort de l'individu ou de l'équipe et produit un ou des résultats.

Ces étapes de création d'entreprise sont identifiées par Alain FAYOLLE comme suite :

A- Évaluation de l'opportunité de création d'entreprise : transformer une idée en opportunité de création réaliste nécessite de définir l'idée initiale le plus précisément possible : que veut-on vendre ? à qui veut-on vendre ? Quelle valeur cela peut-il apporter ? Pour y répondre, il va falloir rechercher des informations, recueillir la vie et le conseil d'experts et de spécialistes, tester l'idée auprès de personnes extérieurs et analyser les contraintes inhérentes au projet. Dans cette étape, les compétences clés du créateur sont les suivantes :

Avoir un minimum de créativité pour identifier, à partir d'une idée initiale, une ‹ bonne › opportunité de création.

Maitriser quelques concepts et outils marketing pour réussir le passage d'une bonne idée à un produit ou un service intégré dans une offre gagnante.

Savoir sélectionner les opportunités qui sauront résister à l'usure du temps et à la compétition. De telles opportunités permettent de disposer d'avantages concurrentiels durables.

L'analyse de situations et l'approche globale constituent des outils très efficaces pour réaliser ce travail d'évaluation.

B- Conception et formulation du projet de création : après avoir identifié l'opportunité et définit les grandes lignes des projets, il faut tout mettre en œuvre pour faire de l'opportunité une activité économiquement rentable. De jouable et réaliste, le projet doit se déplacer vers la position de réalisation.

A ce stade, chacune de ces études : l'étude de marché, l'étude industrielle, l'étude financière et l'étude juridique doivent être conduite ; pour permettre de répondre aux nombreuses questions qui se posent et d'apporter de la matière a l'élaboration de l'offre, de la stratégie et du plan d'affaire ou business plan. Ces études permettent également de positionner le projet, de le dimensionner et de formaliser une stratégie pertinente.

C- Montage juridique et financement du projet : le montage juridique consiste à choisir une structure juridique, et de sécuriser les relations tiers (salariés, investisseurs, partenaires, fournisseurs et sous-traitants). La maitrise des techniques de protection et de la valorisation-négociation de l'innovation et des savoir-faire immatériels et souhaitable lors qu'il s'agit d'une création d'entreprise innovante.

Le créateur doit parfaitement maitriser son projet et être capable de répondre et être capable de répondre et toutes les questions posées par le partenaire financier éventuel. Les investisseurs seront différents selon la nature et la phase du projet

D- Lancement des activités : le lancement des activités démarre avec la mise en ordre de marché de l'entreprise. Pour cela, il est indispensable que tous les engagements pris par le créateur et ses partenaires soient concrétisés. A partir de là, les activités, commerciales, industrielles et logistiques peuvent démarrer.

Aller droit à l'essentiel, avoir un tableau de bord avec quelques indicateurs, bien utiliser ses ressources et l'ajustement de la stratégie sont les points clés pour réussir le lancement des activités. (FAYOLLE. A, 2012, P117)

5.3. La diversité des créations :

BRUYAT (1994) construit une typologie qui met en évidence différents types de processus de création d'entreprise. Pour chacun des types, il est possible d'associer un niveau d'incertitude, donc de risques. **(**FAYOLLE. A, 2012, P113)

a) La création reproduction : elle est caractérisée par une faible intensité du changement pour le créateur et une faible intensité de la nouveauté pour l'environnement. Dans ce cas, le niveau d'incertitude n'est pas très élevé. Les changements pour l'individu sont de faible ampleur' puisqu'il possède le savoir-faire et les relations utiles pour son projet. La création reproduction consiste à faire pour son propre compte ce qu'on faisait déjà dans un emploi précèdent. **(**FAYOLLE. A, 2012, P113)

b) La création imitation : dans ce cas, le changement pour l'individu peut être d'un plus grand empileur, même si l'intensité de la nouveauté pour l'environnement est faible. Le créateur d'entreprise ne dispose pas de l'ensemble des ressources et des compétences nécessaires, il essaye de monter et de développer une entreprise en utilisant une formule bien établie. Le niveau d'incertitude est fonction de la capacité du créateur à acquérir suffisamment les

compétences et les ressources nécessaires pour guider à bien son projet. **(**FAYOLLE. A, 2012, P114)

c) Le créateur innovation-valorisation : elle est déterminée pour le créateur par une fragile intensité du changement, mais la nouveauté est grande pour l'environnement. Cela explique que le créateur se lance dans une création d'entreprise à partir d'une manière de faire ou d'un produit nouveau dont il possède les savoir-faire. Le degré d'incertitude réside dans la vitesse de la pénétration de l'innovation dans son environnement (adoption et valorisation de la nouveauté par les clients) et fonction des aléas de la mise au point technique et industrielle du projet. **(**FAYOLLE. A, 2012, P115)

d) La création innovation-aventure : dans cette configuration l'intensité du changement est élevée pour le créateur et une grande nouveauté pour l'environnement. Le niveau d'incertitude est très élevé et combine des aspects liés à l'apprentissage et à l'innovation. Ces situations de création sont très dynamiques, les aléas et les imprévus sont fréquents, guidant le créateur et le projet a des adaptations et a des changements fréquents. Le projet se construit et se reconstruit au même temps que le créateur doit faire évoluer ses compétences et ses ressources. (FAYOLLE. A, 2012, P116)

Conclusion du chapitre :

Dans ce chapitre, nous pouvons affirmer dès lors que l'entrepreneuriat féminin peut constituer une source non négligeable de la croissance économique, de la création d'entreprise, d'emploi et du développement global durable et armonieux. Malgré les obstacles financier, social ou culturel que ces femmes ont rencontrés, ces femmes restent des porteuses de projets.

Chapitre III :

L’entrepreneuriat féminin et la création des PME en Algérie

Préambule

Dans ce chapitre nous allons essayer d'aborder l'entrepreneuriat féminin en Algérie. Ainsi nous mettrons en avant un aperçu historique des PME Algériennes avec une définition de la PME, ensuite nous donnerons quelques chiffres sur l'entrepreneuriat féminin en Algérie. Puis nous passerons au développement de l'entrepreneuriat féminin en Algérie et enfin nous citerons les structures étatiques d'aide à la création d'entreprise en Algérie.

1. Aperçu historique sur la création des PME en Algérie :

La création des PME Algériennes est passée par plusieurs périodes à savoir :

a) La première période de 1926-1982 :

Juste après l'indépendance, les entreprises ont été confiées à des entreprises de gestion après le départ de leurs propriétaires étrangers, et furent intégrées dans de sociétés nationales, à partir de 1967. Cette période, a été caractérisée par l'adoption d'une économie planifiée, et d'une industrie basée sur la fabrication des biens d'équipements, et des produits intermédiaires. En 1963, le premier code d'investissement a été promulgué, ce code n'a pas accompli des résultats attendus pour développer le secteur des PME. Suite à cet échec, un autre code d'investissement a été promulgué en date du 15/09/1966 (GHARBI. S, 2011, P05-06), ce code à essayer de donner un rôle plus important au secteur privé, également il a donné naissance à la commission nationale des investissements (CNI), un organisme qui délivre des agréments pour tout

investisseur, et entrepreneur privé. La PME/PMI à réellement démarrer à partir de premier plan quadriennal (1970-1973). Cette période correspond à la phase de rodage de l'appareil de planification, et à une phase d'accumulation étatique, avec le lancement de tous les projets industriels (LIABES. DJ, 1984, P268), poursuivis d'un deuxième plan quadriennal (1974-1978) ; durant toute cette période, le développement de la PME a été exclusivement par le secteur public dont les objectifs constituent à assurer un équilibre régional. C'est ainsi un total de 594 PME a été réalisé durant cette période.

b) La deuxième période 1982-1988 :

Après 20 ans de prédominance du secteur publique, l'Etat accorde au secteur privé un rôle complémentaire en 1982, dans certaines activités, avec un niveau d'investissement très limité. La PME donc, a été utilisée comme un moyen pour faire face à la crise d'endettement. Cette période a été marquée par les grandes réformes, mais toujours avec le système de l'économie administrée. Cette seconde période a connu une évolution marquer par beaucoup de réticences, malgré qu'elle a donné naissance au deux plans quinquennaux en faveur du secteur privé (1980-1984 et 1985-1989), ces deux plans ont dicté un ensemble de mesure telles que :

- Le droit de transfère nécessaire pour l'acquisition des équipements, et dans certain cas des matières premières.
- L'accès aux autorisations globales d'importations (AGI).
- Un système d'importation sans payement.
- Ces mesures d'aide ont abouti à la réalisation de plus de 7751 projets de PME. (GHARBI. S, 2011, P06)

c) La troisième période 1988 à nos jours :

L'assouplissement de la législation a été graduellement entamé à partir de 1988 par la loi 88-25 du 19/07/1988, qui a libéré le plafond de l'investissement privé. La date de 1988 pour l'économie algérienne est la période de transition

vers une économie de marché, ce changement a conduit à établir des relations avec les institutions internationales telles que, le front monétaire internationale (FMI), et la banque mondiale. Ainsi une série de mesure ont été prise en faveur de la PME privée, en termes de prise en charge et de développement, parallèlement aux grandes opérations de restructuration du secteur publique :

- La création d'un ministère de PME en juillet 1993.
- Promulgation de code de l'investissement en octobre 1993.
- Création de l'agence de promotion de soutien, et de suivi de l'investissement (APSI), en octobre 1994.
- Élaboration d'une stratégie de développement de la PME en aout 1995.
- L'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), en 2001.
- Programme d'appui au développement en Algérie. (GHARBI. S, 2011, P 06-07)

2. Entrepreneuriat féminin en Algérie en quelques chiffres :

Il est évident que les femmes chefs d'entreprises jouent un rôle très important dans l'économie algérienne mais reste qu'elles sont peu nombreuses par rapport aux entrepreneurs masculins.

L'évolution remarquable de l'emploi féminin en Algérie est loin d'être évidente surtout en matière d'entrepreneuriat. Le taux d'entreprises dirigées par des femmes dans la région du Maghreb est parmi les plus bas au monde (12% comparé à 33% au niveau mondial, OIT, 2016). Le contexte algérien présente un

taux plus faible que ça, malgré que l'état algérien ait affiché des discours d'encouragement à l'entrepreneuriat féminin à travers des réformes et des lois facilitant la création des entreprises dès le début des années 2000. Cet effort, commence timidement à avoir ses fruits, puisqu'on constate une évolution de l'entrepreneuriat des femmes où le taux ne dépassait pas 3% en 2000 ; a connu une hausse à 6% en 2005(OCDE, 2005) puis à 8 % de nos jours du nombre global des opérateurs économiques inscrits au CNRC. (ATTAR. A, 2017, P54)

On se référant toujours aux statistiques du centre national du registre du commerce, l'Algérie comptait 136.204 femmes d'affaires jusqu'à fin 2015 contre 130.416 en 2014, 116.474 en 2012, 115.241 en 2010 et qu'au cours des neuf ans, ce chiffre a progressé de 33 %. Ces chiffres sont loin de représenter la réalité, sachant qu'ils recensent uniquement les femmes chefs d'entreprises inscrites au CNRC[3], sans inclure le nombre considérable de femmes entrepreneures associées dans des entreprises et qui exercent dans l'informel. (ATTAR. A, 2017, P54)

Par contre, on relève du côté de l'ONS une progression en volume de l'auto- emploi, avec une hausse de 636195 employeurs et indépendants depuis 2004 à avril 2016.Mais, la répartition selon le sexe fait savoir que cette évolution a affecté principalement les hommes, alors que la part féminine a connu une quasi-stagnation au cours de cette même période. Même si certaines enquêtes (Mebtoul, 2010) révèlent une baisse du nombre des salariées et une augmentation de la catégorie « employeuses et indépendantes ».

Ces données restent toujours en manque de précision et en besoin de plus d'études approfondies pour qu'elles puissent refléter la situation réelle de l'entrepreneuriat féminin. (ATTAR. A, 2017, P54)

3. Le développement de l'entrepreneuriat féminin en Algérie :

De l'étude menée et des informations que nous avons pues ramasser, il ressort que : malgré, leur présence discrète sur la scène de l'entrepreneuriat, les femmes entrepreneures algériennes ont un apport non négligeable au développement socio-économique de leur pays.

En effet, au cours des cinq dernières années, les femmes entrepreneures ont créé, pas moins de 500000 projets dont 391958 micro-projets. Elles ont contribué à la résorption du chômage avec, en moins, 850002 postes d'emplois générés.

L'entrepreneuriat féminin contribue à la valorisation des ressources territoriales et des produits de terroir. En fait, le secteur de l'artisanat et celui de la très petite industrie connaissent un engouement de femmes entrepreneures. Plus de 35% des projets féminins sont créés dans ces deux secteurs.

Ce genre d'entrepreneuriat participe à la cohésion sociale en créant des emplois et en assurant des revenus, ce qui contribue à la diminution de la pauvreté. Il permet, également, d'améliorer la place de la femme au sein de la société, surtout pour les femmes au foyer et en chômage qui se sentaient inactives et marginalisées. Il les incite aussi à s'améliorer en acquérant des formations les aidant à mieux diriger leurs entreprises. (BEN MAKHLOUF. Y et AKNINE. S. R, 2018, P58)

4. Les femmes et les structures étatiques d'aide à la création d'entreprises en Algérie :

A. L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) :

L'ANSEJ a été mise en place en 1996. C'est un dispositif d'accompagnement des jeunes créateurs d'entreprises, initialement chômeurs et âgé de 19 à 35ans. Le processus d'accompagnement assuré par ce dispositif concerne les étapes de création et d'extension de l'entreprise. Il concerne des projets de création dont le coût global ne dépasse pas 10 Millions de dinars. Il accorde un prêt non rémunéré (sans intérêt) avec une bonification de 100% du taux d'intérêt bancaire. Le porteur de projet doit justifier d'un apport personnel de 1 à 2%, l'ANSEJ de 28 à 29% et une banque publique de 70%. L'apport personnel peut être, également de 71 à 72% dans le cas où le promoteur ne fait appel au crédit bancaire. (BEN MAKHLOUF. Y et AKNINE/SOUIDI. R, 2018, P 50-51)

La participation des femmes dans ce dispositif

Sur 40860 projets financés en 2015, 3670 projets appartenaient à des femmes, soit 9%.

La participation des femmes dans ce dispositif est faible. Ce constat peut être justifié par l'existence des conditions d'éligibilité, tel que la tranche d'âge (19-35 ans) là où la majorité des femmes continuent leur étude ou préfèrent travailler pour acquérir de l'expérience et éviter le risque. Et aussi par

l'existence du dispositif ANGEM qui est plus approprié aux activités choisie par les femmes16.

Les projets féminins créent dans le cadre de l'ANSEJ se focalisent, essentiellement, dans trois secteurs d'activités, à savoir : le secteur des services (52%), le secteur de l'artisanat (23%) et les professions libérales (9%).

L'industrie, le transport, l'agriculture et le BTP ne représentent qu'un modeste pourcentage des créations féminines, leur taux est respectivement comme suit : 6%, 5%, 4% et 1%. (BEN MAKHLOUF. Y et AKNINE/SOUIDI. R, 2018, P 50-51)

B. La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) :

Créée en 2004, c'est une structure d'appui à la création d'entreprises presque complémentaire à l'ANSEJ. Elle prend en charge le dispositif de soutien à la création et l'extension d'activités. Elle est réservée aux chômeurs promoteurs âgés de 30 à 50 ans, ayant perdu leurs emplois et inscrits à l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM) depuis au moins 1 mois. Le coût global de l'investissement est de 10 millions de dinars. L'apport personnel du promoteur et la procédure de financement est la même que celle de l'ANSEJ. (BEN MAKHLOUF. Y et AKNINE/SOUIDI. R, 2018, P 51-52)

❖ La participation des femmes dans ce dispositif

Au cours de l'année 2015, le nombre de projets féminins crées dans le cadre du dispositif CNAC était de 2400 projets, soit 16% du total de projets financés par ce dispositif. Ce taux de participation est relativement faible en comparaison avec celui des hommes. En effet, 1/6 des projets financés par la CNAC revient à une femme.

C'est dans les deux secteurs, Service et BTP que se creuse la différence. En fait, les projets féminins ne représentent que 7% et 1% dans les secteurs service et BTP respectivement. (BEN MAKHLOUF. Y et AKNINE/SOUIDI. R, 2018, P51)

C. L'Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit (ANGEM) :

Créée en 2005, ce dispositif est placé sous la tutelle du Ministère de la Solidarité Nationale et de la famille. Il vise à lutter contre le chômage et la précarité en favorisant l'auto-emploi, le travail à domicile et les activités artisanales et de métiers, en particulier chez la population féminine.

L'ANGEM gère dans le cadre du microcrédit deux formes de financement allant du petit prêt de service (PNR financé par l'ANGEM avec un plafond de (100 000 Da) Jusqu'au prêt plus important (ne dépassant pas 1 000 000 Da) faisant appel à un montage financier avec une banque publique. Chaque formule de financement de par ses spécificités, permet de financer certaines activités et intéresse par la même occasion une population particulière.

❖ La participation des femmes dans ce dispositif

En 2015, 65% (84100 projets) des projets financés par ce dispositif appartenaient à des femmes. Rien d'étonnant étant donné que ce dispositif est, essentiellement, conçu pour la promotion de la femme rurale et l'encouragement de l'entrepreneuriat à domicile.

Ce constat se justifie, également, par le fait, qu'en plus de lever la réserve du capital, qui est commune aux trois dispositifs. Le dispositif ANGEM lève aussi la réserve du registre de commerce. En fait, pour souscrire à la formule de financement PNR pour l'achat de la matière première, la femme entrepreneure

n'est pas obligée de justifier d'un registre commerce. Ce qui procure à l'activité un caractère mi- formel mi- informel. Sur les 65% des projets féminins financés, 84% relèvent du financement PNR-AMP. (BEN MAKHLOUF. Y et AKNINE/SOUIDI. R, 2018, P 52-53)

L'Agence Nationale de Développement de l'investissement (ANDI) :

Créée dans le cadre des réformes engagées en Algérie durant les années 1990, l'ANDI, initialement APSI19, s'est vue confier les missions de facilitation, de promotion et d'accompagnement de l'investissement. Elle est conçue pour octroyer des avantages fiscaux à ses promoteurs. Elle englobe deux régimes d'octroi d'avantages, à savoir :

- ✓ Un régime général applicable aux investissements courants réalisés en dehors des zones à promouvoir ;
- ✓ Un régime dérogatoire applicable aux investissements courants réalisés dans les zones à promouvoir et /ou présentant un intérêt particulier à l'Etat. (BEN MAKHLOUF. Y et AKNINE/SOUIDI. R, 2018, P53)

❖ La participation des femmes dans ce dispositif

Depuis sa création jusqu'à la fin de l'année 2014, le dispositif ANDI a financé, pas moins de, 3280 projets féminins.

En comparaison avec les statistiques obtenues dans les autres dispositifs, nous constatons que le nombre de femmes qui sollicitent l'ANDI est très faible. Cela dénote de leur manque d'intérêts pour le grand investissement. Mais aussi de la persistance de certains stéréotypes qui voient l'accès au monde des affaires comme l'apanage des hommes. (BEN MAKHLOUF. Y et AKNINE/SOUIDI. R, 2018, P53)

Conclusion du chapitre :

Depuis près de deux décennies, l'Algérie s'est engagé dans un processus de développement économique et social. Usant pour cela de l'entrepreneuriat comme principal levier de la croissance économique.

Ce chapitre nous a permis de conclure que les recherches Algériennes dans le domaine de l'entrepreneuriat féminin reste très limité et les formes d'aides au développement et à l'encouragement de la création des entreprises féminines ne sont guère disponibles.

Cependant, il est dans l'intérêt de l'économie algérienne de les développer afin d'accroitre la richesse économique du pays.

PARTIE PRATIQUE

Chapitre IV :

Présentation des ateliers des femmes couturières enquêtées et leurs caractéristiques Personnelles

Préambule

Dans ce chapitre nous présenterons les entreprises des femmes couturières enquêtées qui se divisent entre les régions de la wilaya de Bejaia à savoir Akbou, Takrietz, Sidi aich, El kseur et Bejaia ville. Ainsi que leurs caractéristiques personnelles, et ce dans l'objectif de connaitre : l'âge des enquêtées, la date de création, la région et le niveau d'instruction.

1. Présentation des entreprises de couturières interrogées :

Atelier n°01 :

Spécialité : couture générale

Année de création : 2001

Nombre de salariés : 06

Région : Bejaia ville

Atelier n°02 :

Spécialité : Broderie

Année de création : 2012

Nombre de salariés : 03

Région : Bejaia ville

Atelier n°03 :

Spécialité : Couture générale

Année de création : 2012

Nombre de salariés : 04

Région : El kseur

Atelier n°04 :

Spécialité : Stylisme

Année de création : 2010

Nombre de salariés : 03

Région : El kseur

Atelier n°05 :

Spécialité : Couture générale

Année de création : 2007

Nombre de salariés : 03

Région : Akbou

Atelier n°06 :

Spécialité : Broderie

Année de création : 2017

Nombre de salariés : 03

Région : Akbou

Atelier n°07 :

Spécialité : Couture générale

Année de création : 2007

Nombre de salariés : 04

Région : Akbou

Atelier n°08 :

Spécialité : Modélisme

Année de création : 2012

Nombre de salariés : 04

Région : Akbou

Atelier n°09 :

Spécialité : Broderie

Année de création : 2014

Nombre de salariés : 02

Région : Akbou

Atelier n°10 :

Spécialité : Styliste

Année de création : 2014

Nombre de salariés : 03

Région : sidi aich

Atelier n°11 :

Spécialité : Couture générale

Année de création : 2000

Nombre de salariés : 05

Région : Sidi aich

Atelier n°12 :

Age de l'enquêtée : 38 ans

Année de création : 2006

Niveau d'instruction : Moyen (BEG)

Nombre d'enfants : 02 enfants

Région : Sidi Aich

Atelier n°13 :

Spécialité : Broderie

Année de création : 2012

Nombre de salariés : 03

Région : Takrietz

2 Les caractéristiques personnelles des femmes couturières entrepreneures enquêtées de la wilaya de Bejaia :

Dans le tableaux ci-dessous, nous présenterons les caractéristiques personnelles des femmes couturières entrepreneures enquêtées

2-1 : Age actuel des femmes couturières enquêtées

Nous allons présenter les âges des femmes couturières enquêtées

Tableau N°04 : L'âge actuel des femmes couturières

Age	Fréquences
[31-40]	06
[41-50]	04
[51-60]	02
61 ans et plus	01
Total	**13**

D'après ce tableau, nous constatons que les âges de la première catégorie varient entre 31 ans et 40 ans avec une fréquence de (6), et qui est la catégorie la plus jeune de notre population d'étude.

La deuxième catégorie varie entre 41 ans et 50 ans avec une fréquence de (4).

La troisième catégorie varie entre 51 ans et 60 ans avec une fréquence de (2).

La dernière catégorie est représentée par une seul couturière qui est de 61 ans et plus. C'est la catégorie a plus âgée de nos enquêtées.

Nous déduisons que la majorité des femmes couturières interrogées sont âgées entre 31ans et 40ans, l'importance de cette variable dans son influence sur le parcours entrepreneurial de ces couturières de fait qu'il est l'âge idéal ou l'entrepreneure acquière une maturité qui va lui permettre de bien gérer son atelier. Toute fois, nous constatons qu'il n'y a pas d'âge précis pour la création d'atelier de couture, car il est important de passer des années dans l'apprentissage avant la création.

2-2 : Situation matrimoniale des enquêtées

Nous allons présenter la situation matrimoniale des femmes couturières enquêtées.

Tableau N°05 : La situation matrimoniale des femmes

Situation matrimoniale	Fréquence
Mariée	10
Veuve	2
célibataire	1
Total	**13**

D'après les données recueillies dans ce tableau, nous remarquons que la catégorie dominante est celle des mariées avec une fréquence de (10), ce sont des femmes qui ont des responsabilités envers leurs familles, ce qui rend la conciliation difficile.

La deuxième catégorie est celle des veuves avec une fréquence de (2).

Une seule femme représente la dernière catégorie qui est celle des célibataires. Ainsi le fait que 10 femmes sont mariées, cela peut être un facteur influençant sur leur disponibilité à l'atelier.

2-3 : Le nombre d'enfants des enquêtées

Nous allons présenter le nombre d'enfants des couturières.

Tableau N°06 : Le nombre d'enfants des femmes couturières

Nombre d'enfant	Fréquence
[01-03]	05
[04-06]	05
[07-10]	01
Sans enfants	02
Total	**13**

Nous remarquons que les couturières interrogées ont entre 1 et 3 enfants avec une fréquence de (5) et de même fréquence pour celles qui ont entre 4 et 6 enfants. Un nombre très inferieur par rapport aux années 60,70 et 80 ou les familles avaient un minimum 7 à 8 enfants, cela s'explique par la difficulté que rencontre ces couturières dans la prise en charge de leurs enfants et la charge du

travail qui pèse sur elles. Donc la solution pour elles est de solliciter l'aide des membres de la famille

2-4 : La profession des époux des femmes enquêtées

Nous allons présenter la profession des époux de ces femmes couturières

Tableau N°07 : La profession de l'époux des femmes couturières

Profession de l'époux	Fréquence
Fonctionnaire	05
Commerçant	04
Profession libérale	04
Total	**13**

Nous constatons d'après ce tableau que les maris de ces couturières sont des fonctionnaires avec une fréquence de (5), trois de ces hommes sont des cadres dans une entreprise, un autre travaille à la mairie et un dernier, travaille dans une banque. On trouve aussi des maris commerçants avec une fréquence de (4), de même pour les maris artisans.

Nous déduisons que la diversité des professions exercées par les maris de ces couturières influence sur la création des ateliers de ces couturières pour raisons financières comme l'une de ces couturières nous a dit : « *mon mari est maçon donc un jour il travaille et un autre jour il ne travaille pas, alors on manque d'argent, ensuite on a pris la décision ensemble de me lancer dans le*

domaine de l'entrepreneuriat et de créer un atelier de couture … » (âgée de 40 ans, a crée son atelier en 2012).

Nous comprenons d'après cela que le revenu du mari de cette couturière ne suffisait pas aux besoins de sa famille alors à cause de cela, ils se sont entendus entre eux afin de trouver une solution et de régler leur situation financière en choisissant le chemin de l'entrepreneuriat.

2-5 : la profession des paternels des couturières enquêtées

Nous allons présenter les différentes professions des paternels des enquêtées.

Tableau N°08 : La profession des pères des femmes couturières

Profession du père	Fréquence
Salarié	05
Retraité	04
Entrepreneur	03
agriculteur	02
Total	**13**

D'âpre ce tableau, nous constatons que la profession des pères des femmes couturières interrogées est répartie en 04 catégorie :

Nous remarquons les pères des couturières interrogées sont des simples salariés avec une fréquence de (5), ce qui signifie la profession du père n'a pas d'influence sur la création de leurs filles.

On trouve aussi des paternels retraités avec une fréquence de (4).

On a aussi des pères entrepreneurs avec une fréquence de (3), des entrepreneurs dans le bâtiment et la construction et qui n'ont rien à voir avec le

domaine d'activité de leurs filles, mais ces pères ont aidé leurs filles en les encourageants à créer leurs ateliers.

On remarque aussi avec une fréquence de (2) qui représente les père agriculteurs, qui cultivaient la terre et possédaient des fermes avec du bétail.

2-6 : La profession des maternelles des couturières enquêtées

Tableau N°09 : la profession des mères de ces femmes couturières

Profession de la mère	Fréquence
Sans emplois	06
Salariée	03
agriculture	02
entrepreneure	02
Total	**13**

Nous remarquons d'après ce tableau que la profession des mères de ces couturières est répartie en (04) catégorie :

En premier lieu, nous constatons que les mères des couturières enquêtées sont des femmes aux foyers et n'ont jamais eu la chance d'exercer un travail avec une fréquence de 6. Vu qu'avant les années 2000, les femmes étaient retirées de l'école sous prétexte que le lycée était loin, alors les femmes étaient condamnées à rester à la maison et de s'occuper de leur foyer.

En deuxième lieu, nous remarquons aussi que les mères de ces couturières enquêtées sont des simples salariées avec une fréquence de 3, deux de ces mères étaient secrétaires et une autre travaillait dans une administration au C.E.M.

En dernier lieu, Nous trouvons aussi des femmes agriculteurs avec une fréquence de (2), de même pour les entrepreneures, ces derniers sont des entrepreneures dans le même domaine que leur fille à savoir la couture.

Nous déduisons que l'activité de la mère de ces couturières peut avoir une influence sur la création des entreprises, dans les deux derniers cas, nous avons une tradition entrepreneuriale dans le domaine de la couture, car les mères de ces couturières étaient d'anciennes couturières alors femmes couturières ont appris de leurs mères la couture.

2-7 : le niveau d'instruction des enquêtées

Nous allons passer au niveau d'instructions de ces couturières.

Tableau N°10 : Le niveau d'instruction des couturières

Niveau d'instruction	Fréquence
moyen	06
secondaire	04
primaire	02
Supérieur (université)	01
Total	**13**

D'âpre ce tableau, nous constatons un niveau moyen avec une fréquence de (6), qui ont échoué dans leurs études, elles ont travaillé dans le domaine de la

couture afin d'acquérir une expérience professionnelle et devenir des femmes qualifiées pour créer leurs ateliers plus tard.

Nous observons aussi un niveau secondaire avec une fréquence de (4), ce sont des femmes couturières qui n'ont pas réussi à avoir leurs B.A.C, alors elles ont pris la décision de s'intéresser à la création d'atelier.

Nous constatons aussi un niveau primaire avec une fréquence de (2), comme elle l'a confirmé l'une d'entre elles : « *mon père m'a fait sortir de l'école en 3eme année primaire parce que je suis l'ainée de la famille comme mes parents était fermiers donc c'est moi qui devait m'occuper de mes frères et sœurs ». (Âgée de 56 ans, a créé son atelier en 2007).* Nous comprenons d'après cela que ces femmes n'ont pas eu la chance d'achever leurs études par crainte de divertissement et l'honneur familial aussi.

Une femme couturière enquêtée possède un niveau supérieur, elle affirme que : « *âpres avoir obtenu mon diplôme de master II en biologie, je n'ai pas trouvé de travail alors, je vous conseille de ne pas attendre l'Etat pour vous donner du travail mais que l'avenir réside dans l'entrepreneuriat* » (âgé de de 40ans, créer son atelier en 2010). Nous comprenons d'après cette citation que l'entrepreneuriat est la meilleure voie pour la réussite selon elle.

Nous remarquons d'après les résultats de l'enquête que la couture est un domaine qui intéresse beaucoup de jeunes femmes de différents niveaux d'instructions et que l'Etat algérien encourage la création d'atelier en octroyant des micro-crédits et en facilitant les démarches de la création.

Conclusion du chapitre

Dans ce chapitre, notre recherche nous a permis de connaitre d'abord les caractéristiques de l'atelier à savoir : l'année de création, la région et le niveau d'instruction. Nos entrepreneures interrogées s'inscrivent dans le secteur artisanal qui est la couture. Ensuite, nous avons parlé des caractéristiques personnelles des femmes couturières entrepreneures à savoir : la majorité de ces couturières ont entre 31 et 40 ans, ce sont des femmes mariées, la quasi-totalité ont des enfants. Nous avons constaté que ces couturières ont un niveau moyen et elles n'ont pas pu achever leurs études et c'est ce qui les a poussés à se lancer dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Chapitre V :

Processus de Création des ateliers et la trajectoire socioprofessionnelle des femmes couturières entrepreneures

Préambule

Dans ce chapitre nous allons présenter les principaux thèmes relatifs au processus de création de la PME à savoir les formations poursuivies, les connaissances acquises dans les formations, l'idée, les objectifs et les motivations de création, aussi les difficultés que les femmes couturières ont rencontrées lors de la création. Nous terminons notre chapitre par les étapes de la création.

1-Les formations poursuivis par les femmes couturières avant la création

Tableau N°11 : les formations poursuivies par les femmes couturières avant la création

Formations poursuivies	Fréquence
Formation initiale (Couture)	11
Formation (D'autres domaines)	05
Sans formation	02
Total	**18***

*Le total est supérieur à 13 en raison de la pluralité des réponses

Nous constatons d'après ce tableau que ces femmes couturières ont fait une formation dans le domaine de la couture avec une fréquence de (11), Comme elle a cité l'une de nos enquêtées : «*j'ai fait une formation en couture pour savoir confectionner les vêtements et apprendre les ficèles du métier et aussi pour apprendre à faire fonctionner les nouvelles machines tel que la*

broderie, le patronage et le tricotage, la surjetteuse … qui nécessite un savoir-faire » (âgée de 47 ans, a créé son atelier en 2014).

Cela veut dire que ces femmes ont fait cette formation pour apprendre la couture en générale, enrichir leurs connaissances, amélioré leurs compétences, acquérir de l'expérience et apprendre le fonctionnement des nouvelles machines de la haute couture.

Nous remarquons aussi que ces femmes couturières ont fait des formations dans d'autres domaines que la couture avec une fréquence de (05), ce sont des femmes qui ont fait la formation en couture, et des formations dans d'autres domaines par exemple dans la GRH, dans les langues étrangères (anglais et français)… , pour le bon déroulement de leur atelier comme elle a affirmé une de nos enquêtées : « *pour moi, avoir des formations dans d'autres domaines que la couture me semble indispensable pour aider à gérer mieux votre atelier* » (âgée de 56 ans, a créé son atelier en 2007).

Nous comprenons d'après cela que ces couturières ont confirmé que les formations qu'elles ont suivi leurs ont permis d'êtres performantes et avaient amélioré la qualité de leur travail dans leurs domaines d'activités.

Nous constatons que deux (2) de ces couturières n'ont pas fait de formation, ni dans la couture, ni dans d'autres domaines, premièrement ce sont des femmes âgées de 51 ans et plus qui ont un don dans la couture, depuis l'enfance elles aimaient ce métier et même elles ont hérité et appris beaucoup de chose avec leurs mères qui sont des anciennes couturières, donc elles ont fait un concours théorique et pratique sur la couture pour juste avoir l'attestation pour qu'elles puissent avoir l'accès et ouvrir leurs propres ateliers par ce qu'elles ne voyaient pas l'utilité en faisant ces formation en disant : « *Quand on nait avec un don et on aime ce qu'on fait, on n'aura pas besoin d'une formation* » (âgée de 44 ans, a créé son atelier en 2000).

Nous comprenons à travers cette citation que ces couturières n'avaient pas besoin de faire des formations car pour elles, elles sont nées avec un don qui leur permet d'avoir des connaissances dans la couture juste en observant les autres.
Nous déduisons que d'après nos enquêtées, qu'une formation dans le domaine de la couture est indispensable et nécessaire pour acquérir des connaissances dans le domaine, et celles qui ont rajouté des formations dans d'autres domaines que la couture leurs seront utiles pour gérer et organiser leurs atelier.

2-les connaissances acquises dans les formations

L'analyse des informations collectées nous a permis de repartir les femmes couturières en trois (3) catégories, selon leurs connaissances acquises dans les formations :

- ✓ **Acquisition des connaissances fondamentales sur la couture :**

D'après les enquêtées que nous avons interrogé, nous constatons que les femmes qui ont acquis des connaissances fondamentales sur le domaine de la couture, ce sont des femmes mariées, âgée entre 31 et 40 ans, qui ont un niveau d'instruction moyen, ces femmes n'ont pas déjà travaillé dans d'autre services. donc elles n'ont pas d'expérience dans le monde du travail et qui n'ont aucune connaissance sur la couture bien avant, nous avons obtenus une fréquence de (11) comme l'une de nos enquêtées a dit : « *grâce à la formation que j'ai fait en couture, j'ai pu acquérir des connaissances nécessaires et fondamentales pour pouvoir confectionner des vêtements de haute qualité, faire marcher les nouvelles machines tell que la surjeteuse, la surfileuse et la colorateuse* » (âgée de 38 ans, a créé son atelier en 2006).

Cela veut dire qu'une formation en couture est indispensable pour acquérir des connaissances en confection de vêtements, pour faire marcher les nouvelles machines et aussi pour ouvrir un atelier de couture.

- ✓ **Amélioration des compétences et la maitrise du métier :**

D'âpre les résultats de notre enquête, les connaissances acquises dans les formations ont servi à l'amélioration des compétences et la maitrise du métier ce sont des femmes mariées, âgées entre 41 et 50 ans, qui ont un niveau secondaire et qui n'ont jamais travaillé avant pour qu'elles puissent avoir une idée sur la bonne gestion des ateliers et son organisation, donc c'est pour cela qu'elles ont fait des formations spécial qui les aides à bien géré leurs ateliers. Avec une fréquence de (5), comme elle l'a cité l'une de nos enquêtées : « *oui, j'ai fait une formation de GRH (Gestion des Ressources Humaines) dans une institution privée et cette formation m'a permis d'acquérir des connaissances qui m'ont aidé dans la gestion et l'organisation de mon atelier* » (âgée de 47 ans, a créé son atelier en 2014).

Cela veut dire que les connaissances acquises dans les formations dans les autres domaines que la couture, ont servi à améliorer les compétences de ces femmes couturières.

- ✓ **Développement de l'interaction et la communication avec les gens**

D'après les résultats obtenues dans cette catégorie, nous constatons que ces femmes qui n'ont pas eu la chance de continué leurs études, trouvent des difficultés d'intégration au travail sur tout au niveau de langue et communication avec les gens et les clients. Donc c'est grâce aux connaissances acquises dans les formations poursuivies que ces femmes couturières ont développé et amélioré l'interaction et la communication avec les gens et plus exactement avec les clients, avec une fréquence de (4), comme elle a cité l'une de nos enquêtées : « *j'ai fait une formation de langue étrangère pour développer*

et améliorer mon langage parce que je suis en collaboration avec des couturières qui sont à l'étranger » (âgée de 44 ans, a créé son atelier en 2012).

Nous comprenons d'après cela que des formations supplémentaires aident ces couturières à établir des contacts avec d'autres personnes afin de bâtir des liens professionnels.

Nous déduisons que les connaissances acquises dans les formations poursuivis par ces femmes dans la couture ou dans d'autres domaines, sont nécessaire pour acquérir des connaissances fondamentales et pour améliorer leurs compétences afin de bien faire leur travail et de bien organiser son atelier.

3-L'idée de création

Nous allons expliquer comment ces femmes ont eu l'idée de créer leurs ateliers.

Tableau N°12 : L'idée de création selon les enquêtées :

idée de création	fréquence
Initiative personnelle (rêve d'enfance, par amour du métier)	09
Influence familiale ou amicale	07
Encouragement par institution sociale	05
Insatisfaction du salaire	01
Total	**22***

*Le total est supérieur à 13 en raison de la pluralité des réponses

Nous constatons d'âpres ce tableau que l'idée de création d'entreprise vient d'une initiative personnelle avec une fréquence de (9), ce sont des femmes mariées et elles étaient des femmes aux foyers bien avant la création la plupart d'entre elles ont un niveau moyen, et comme elles n'avaient pas la chance de continué leurs études et avoir l'accès au offres d'emploi, donc elles ont choisi de réaliser leurs rêves et de lancer dans ce domaine qui est la couture. Comme elle l'affirme l'une de nos enquêtées « *depuis toute petite j'aimais la couture, c'était un rêve de devenir un jour une grande couturière et de posséder mon propre atelier* ». (Âgée de 32 ans, a créé son atelier en 2017).

Nous comprenons à travers cette citation que les raisons qui ont poussé ces couturières à se lancer dans la création dans la maitrise du domaine d'activité, l'Amour du métier et la prise de décision en tant que patronne.

Nous remarquons aussi que l'influence de la famille et des amis est à la base de l'idée de création avec une fréquence de (7). C'est des femmes mariées avec des enfants qui sont bien entouré par leurs familles et surtout encouragé par leurs époux. L'une des enquêtées affirme : « *l'idée de création de mon atelier de couture venait de mon mari car il avait des relations avec des personnes qui pourraient m'aider à créer et même me trouver un local pour m'installer et commencer* » (âgée de 47, a créé son atelier en 2014).

Par la suite l'idée de création vient par l'encouragement des institutions étatiques avec une fréquence de (5), ce sont des femmes au foyer, mariées avec des enfants et qui ont un niveau primaire, elles ont reçu de l'aide de la part des institutions sociales, qui ont été à la disposition de ces femmes en leur donnant la chance de faire montrer leurs capacités en quoi peuvent-elles être utiles, ces institutions encouragent les femmes à créer des entreprises avec des offres correctes pour encourager l'entrepreneuriat.

En fin, l'idée d'une seule entrepreneure vient d'une insatisfaction du salaire, cette couturière qui est insatisfaite de son salaire par rapport aux efforts fournis et car le salaire qu'elle perçoit ne la satisfait pas.

Nous déduisons que l'idée de créer un atelier provient tout d'abord de soi-même par la motivation et leur amour pour leur activité. Ensuite, l'idée peut provenir d'un des membres de la famille ou des amis et enfin par le biais d'un encouragement des institutions étatiques.

4-Les objectifs de la création

Nous allons aborder les objectifs de ces femmes à travers leurs créations.

Tableau N°13 : Les objectifs des femmes couturières à travers leurs créations

Objectifs de création	Fréquence
Aider sa famille	10
Indépendance financière	9
Reconnaissance sociale	3
Occupation	1
Total	**23***

*Le total est supérieur à 13 en raison de la pluralité des réponses

D'après ce tableau, nous remarquons que l'objectif principal visé par nos enquêtées, est d'apporter une aide financière à sa famille avec une fréquence de (10), ce sont des femmes mariées avec des enfants et qui ont un niveau de vie insuffisant, et qui ont l'enthousiasme et la volante d'aider leurs enfants, afin de subvenir à leur besoin, de facilité et de partagé la responsabilité avec leurs maris comme elle l'a affirmé l'une de nos enquêtes : «*j'aimerai me sentir utile et donner une meilleure vie à mes enfants pour qu'ils puissent s'épanouir, et sur*

tout de facilité la tâche de responsabilité de mon mari » (âgée de 38 ans, a créé son atelier en 2012).

Nous comprenons à travers cette citation que ces couturières veulent se sentir utiles en aidant leurs enfants à avoir une meilleure vie et en allégeant financièrement la tache de son mari.

Nous constatons aussi une indépendance économique (autonomie) avec une fréquence de (9), qui sont des femmes qui ont un niveau moyen et qui ont travaillé déjà dans des services, qui sont peu rémunérés et que le salaire quelles reçoivent ne leur suffit pas. L'une de ces couturières nous a dit : « *je travaillais dans une entreprise comme simple salariée mais le salaire ne me suffisait pas, alors j'ai cherché une solution adéquate à mes besoins économiques* » (âgée de 32 ans, a créé son atelier en 2017).

Nous comprenons d'après cela que ces couturières trouvent en la création un moyen de garantir une indépendance économique, que le salariat ne leurs suffit pas donc elles veulent gagner plus d'argents et êtres récompensées de leurs efforts.

Nous constatons que ces femmes ont besoin d'être reconnues socialement avec une fréquence de (3), l'une de nos enquêtées a dit : « *je veux m'imposer dans la société et me faire un nom parmi les grandes couturières et exporter mes créations à l'étranger, j'aime que mes clientes soient satisfaites* » (âgée de 38 ans, a créé son atelier en 2006).

Elles ont pour objectif de s'imposer dans la société, détenir un statut social et avoir une marque sur le marché de travail. Ces femmes aiment recevoir des compliments de la part de leurs clientèles, cela signifie qu'elles font un bon travail qui satisfait leurs clientèles alors ça les encourage à travailler plus encore

Nous observons qu'une seule couturière a crée son atelier dans le but d'occuper son temps libre, comme elle l'a confirmé : « *comme je suis célibataire et que et que je n'ai pas d'enfants pour occuper mon temps libre, alors j'ai décidé de créer mon atelier afin de casser la routine ennuyeuse et d'occuper mon esprit pour tracer mon chemin et mes objectifs dans la vie* » (âgée de 32 ans, a créé son atelier en 2017).

C'est une couturière célibataire, qui n'a pas d'enfants donc elle a du temps libre, alors, elle a décidé de se lancer dans la création pour combler ce temps vide ennuyeux et stressant afin tracer ces objectifs. Elle veut sortir de son ancienne vie pour commencer une nouvelle vie qui est professionnelle et qui a des responsabilités afin de donner un sens à sa vie.

Nous concluons d'après les résultats obtenus que les femmes couturières créent leurs ateliers dans l'objectifs principal d'aider leurs familles et d'avoir une indépendance financière.

5-les motivations de création d'atelier de couture

Nous allons parler sur ce qui a motivé ces couturières à se lancer dans la création d'atelier.

Tableau N°14 : Les motivations des femmes couturières à travers leur création d'atelier :

Les motivations de création	Fréquence
Désir d'indépendance	07
L'amour du métier	07
Raisons financières	06

Satisfaction personnelle	02
Total	**22***

*Le total est supérieur à 13 en raison de la pluralité des réponses

En se référant à la théorie, plusieurs chercheurs ont parlé sur la motivation des entrepreneures

La théorie de la motivation fait appel à la psychologie, aux sciences du management et même à l'anthropologie. Les travaux de Maclellan (1961), un psychologue, sont ceux qui ont le plus influencé cette approche. Selon cet auteur, les individus fortement motivés par le désir de réussite « achievement » font preuve de plus de débrouillardise et d'initiative que les autres ; ils recherchent continuellement dans leur milieu les occasions de relever des défis intéressants et de se prouver à eux-mêmes qu'ils peuvent réussir.

Pour Maclellan et Winter (1969), les individus sont largement motivés par le désir du pouvoir, de la réussite ou de l'affiliation, qui apparaissent comme autant de variables indépendantes. Pour eux, les entrepreneurs peuvent être fortement motivés par le désir de réaliser une idée ou de se prouver à eux-mêmes qu'ils sont capables de créer une nouvelle entreprise et d'en faire un succès.

Le thème de l'accomplissement, fondé sur les théories de Maclellan (1961,1969) et de Maslow (1954), exprime un besoin de réalisation personnelle. Ce thème a été repris par de nombreux auteurs, dont Gasse (1982).

D'autres chercheurs, comme Herzberg, Mausner et Snyder man (1959) ainsi que Collins, Moore et Unwalla (1955), se sont particulièrement intéressés aux motivations mais sous l'angle des réponses fournies par les entrepreneurs eux-mêmes. Les raisons invoquées par ces derniers se regroupent sous trois thèmes :

1) Indépendance : créer son entreprise pour être son propre patron, pour être indépendant, pour diriger plutôt que d'être dirigé, pour fixer son propre horaire de travail, pour engager qui nous plaît, et ainsi de suite.

2) Évasion : créer son entreprise pour se sortir du chômage ou pour éviter des conditions de travail non sécuritaires ou peu hygiéniques, ou pour se libérer d'un patron intransigeant. Il s'agit là de conditions de survie, car il n'y a pas d'autre choix.

3) Accomplissement : créer une entreprise pour réaliser une nouvelle idée, pour se prouver à soi-même qu'on peut faire un succès d'une nouvelle entreprise, pour mieux mettre à profit ses connaissances et ses talents, pour continuer d'apprendre et de se développer, pour réaliser une ambition, un rêve. (BLAIS. R-A, TOULOUSE. J-M, 2012, P 274)

D'après ce tableau ci-dessus, les motivations qui ont incité ces couturières à se lancer dans la création de leurs entreprises, sont reparties en quatre (4) catégories :

En premier lieu, les couturières enquêtées ont créé par désir d'indépendance avec une fréquence de (7), l'une de nos enquêtées nous a dit : « *Je me suis lancée dans l'aventure de la création car je n'étais pas une femme qui accepte de suivre les ordres comme une simple servante, j'étais fatiguée de suivre les ordres tout le temps* » (âgée de 32 ans, a créé son atelier en 2017).

Nous comprenons d'après nos enquêtées qu'elles ne veulent pas être sous la dépendance d'un chef car ces femmes étaient des simples salariées dans une entreprise et qui n'aimaient pas recevoir des ordres et la non-participation à une prise de décision, alors elles veulent avoir plus de responsabilité.

En deuxième lieu, l'amour du métier a motivé ces couturières a créé leurs ateliers avec une fréquence de (7), comme elle l'a affirmé l'une de nos enquêtées : « *pour moi, j'aime profondément ce métier car il représente toute*

ma vie, en faisant ce travail je me sens à l'aise et c'est mon rêve depuis que j'étais toute petite » (âgée de 38 ans, a crée son atelier en 2001).

D'après ces femmes l'amour qu'elles portent pour la couture est immesurable, c'est une passion pour elles qu'elles veulent faire toutes leurs vies.

En troisième lieu, nous remarquons que ces femmes couturières créent leurs entreprises pour des raisons financières avec une fréquence de (6), en se référant à l'une de nos enquêtées : « *j'ai travaillé deux ans dans une entreprise de couture comme simple salarié mais vu que le salaire que je recevais, ne reflétait pas les efforts que je fournissais, alors j'ai eu l'idée de créer mon entreprise car je suis douée et j'avais une confiance en moi pour gagner plus d'argent* » (âgée de 31 ans, a créé son atelier en 2017).

Cela signifie que ces dernières s'engagent dans la création pour gagner plus d'argents car le salariat ne leurs suffit pas pour subvenir aux besoins de leurs familles parce que les femmes salariées ne sont pas bien payées. La motivation d'un porteur de projet est essentielle, le degré d'investissement du créateur d'atelier dans son projet est un facteur déterminant pour réussir.

En dernier lieu, nous remarquons que la satisfaction personnelle motive les femmes couturières avec une fréquence de (2), comme l'une d'elles nous l'a confirmé : « *la satisfaction et le plaisir au travail, c'est quand on se sente qu'on fait du bon travail* » (âgée de 40 ans, a créé son atelier en 2012).

Cela signifie que ces femmes veulent satisfaire leurs besoins, la satisfaction au travail est d'avoir une marge de manœuvre pour pouvoir bien faire leurs travails. Elles éprouvent du plaisir quand elles se sentent que toutes ces femmes travaillent dans le même sens et qu'elles contribuent à faire avancer les choses.

Nous déduisons que les femmes couturières possèdent un caractère d'indépendance et portent un amour immesurable pour leur métier afin de créer leurs propres ateliers et devenir autonome.

6-Le rôle de la famille et les proches lors du processus de création d'atelier

Nous allons présenter le rôle de la famille et les proches des couturières interrogées qui les ont aidés lors du processus de création de la création de leurs ateliers.

Tableau N°15 : Le rôle de la famille et les proches lors du processus de création d'atelier

Famille et proches des couturières	**Fréquence**
Époux	10
Parents	6
Amis	3
Total	**13***

* Le total est supérieur à 13 en raison de la pluralité des réponses

Nous constatons que les couturières interrogées ont reçu de l'aide de la part de leurs époux avec une fréquence de (10), comme elle l'a confirmé l'une de ces couturières : « *avant de commencer à crée mon atelier, j'avais la crainte de ne pas réussir dans ce projet, mais grâce à mon mari qui m'a encouragé en m'apportant un soutien moral et financier, grâce à cela j'ai pu arriver à surmonter mes craintes* » (âgée de 38 ans, a créé son entreprise en 2012).

Nous comprenons d'après cette citation que les maris de ces couturières sont compréhensifs, et ont joué un rôle fondamental dans le lancement de la création de leurs femmes, en leurs apportant une aide morale et financière.

Nous observons d'après notre enquête que ces couturières ont reçu une aide de leurs parents avec une fréquence de (6), une de ces couturières nous a affirmé : « *Lors de mon lancement dans la création, mes parents m'ont vraiment aidé financièrement, notamment mon père qui m'a aidé dans l'investissement et l'acquisition des machines dans les brefs délais au niveau de l'ANSEJ, grâce aux relations et aux contactes de mon père qui m'ont évité les problèmes administratifs* » (âgée de 44 ans, a créé son entreprise en 2000).

Nous comprenons d'après cette citation que les parents de cette couturière ont apporté une contribution financière lors du lancement dans la création de l'atelier de leur fille. Ainsi que les relations et les contacts de son père qui ont joué un rôle important dans procuration du matériel.

Nous remarquons que ces couturières ont bénéficié d'une aide amicale avec une fréquence de (3), comme elle l'a affirmé l'une de nos enquêtées : « j'ai sollicité l'aide d'une amie couturière entrepreneure qui est ancienne dans le domaine, qui m'a expliqué les procédures à suivre et m'a encouragé à m'investir dans la création de mon atelier et de devenir une entrepreneure » (âgée de 38 ans, a créé son atelier en 2006).

Nous comprenons d'après cela que les amis peuvent jouer un rôle important dans l'aide à l'investissement dans la création.

Nous déduisons que la famille et les amis sont des atouts pour ces couturières qui veulent se lancer dans l'entrepreneuriat.

7-Les problèmes rencontrés lors de la création

Nous allons exposer les principaux problèmes rencontrés par les femmes couturières entrepreneures, lors de la création

Tableau N°16 : Répartition des femmes couturières entrepreneures selon les problèmes rencontrés lors de la création :

Les problèmes rencontrés	Fréquence
Aucun problème	06
Problèmes administratifs	05
Problème de local	03
Problèmes économiques	02
Total	**16***

*Le total est supérieur à 13 en raison de la pluralité des réponses

Dans ce tableau ci-dessus, on constate que certaine de ces femmes couturières n'ont pas rencontré de difficultés lors de la création de leurs ateliers avec une fréquence de (6), comme l'une de nos enquêtées nous l'a affirmé : « *Quand j'ai pris la décision de me lancer dans la création, je me suis préparer des mois à l'avance juste pour ne pas rencontrer des problèmes* » (âgée de 32 ans, a créé son entreprise en 2017).

Cela veut dire que ces femmes se sont préparées à tous régler avant de créer d'apporté les papiers nécessaires, et de passer les coups de fil au proches qui sont dans le domaine afin de les aider.

Nous constatons que ces femmes couturières ont rencontré des difficultés administratives avec une fréquence de (5), comme elle l'a affirmé l'une de nos

enquêtées : « *La bureaucratie Algérienne est l'origine d'un grand retard dans la réalisation des projets, l'étude de mon dossier a beaucoup tardé, ils ont pris presque un (1) an pour me donner l'avis favorable* » (âgée de 40 ans, a créé son atelier en 2012).

Ce phénomène est généralement lié à l'absence d'ordre et d'organisation dans ces administrations ou à la complexité des procédures, vu la lenteur et la lourdeur de ces dernières.

Nous observons aussi que ces femmes ont parlé de difficulté de local avec une fréquence de (3), l'une de nos enquêtées nous a dit : « *c'était difficile de trouver un local, les prix étaient très élevés, et quand j'ai trouvé ce local, le propriétaire augmentait le loyer d'année en année sous prétexte que c'est un endroit fréquenté et que je gagnai bien ma vie* » (âgée de 42 ans, a créé son atelier en 2014).

Cela signifie que ces femmes avaient des difficultés à trouver un local pour la création parce que le loyer est très cher et c'est difficile pour un début, car pour louer un local il faut payer minimum six (6) mois d'avance pour que le propriétaire accepte.

Nous remarquons aussi que deux de ces femmes avaient des difficultés économiques, L'une des enquêtées affirme « *il fallait verser 10 %, c'était une somme très lourde pour moi, alors j'ai fait appel à des amies pour pouvoir m'engager* » (âgée de 44 ans, a créé son atelier en 2012). Cela peut s'expliquer par l'obligation de versement d'une somme d'argent, ce qu'on appelle un apport personnel pour le financement du projet qui est l'une des conditions exigées par l'**ANSEJ**.

Nous concluons que les problèmes majeurs rencontrés par ces femmes couturières entrepreneures lors de la création sont ceux relatifs aux payements, à la lenteur administrative et au problème de local.

8-Les étapes de création

L'analyse des informations collectées sur le thème nous ont permis de distinguer quatre (4) étapes de création d'atelier :

D'après A. Fayolle les étapes de création d'entreprise sont les suivantes :

Avant de présenter les étapes généralement identifiées dans un processus de création d'entreprise, il faut nous souvenir que ce processus est :

- ✓ Plutôt de type tourbillonnaire et non pas l'linéaire.
- ✓ Alimenter par des ressources dont le niveau (très insuffisant par rapport aux besoins) induit un fonctionnement étagé, pas à pas.
- ✓ Organiser les étapes selon leur logique et leur rythme propre, chaque étape est activée par un déclencheur, se traduit par engagement forte de l'individu ou de l'équipe et produit un ou des résultats.

C'est d'après ces quelques points qu'on peut préciser les étapes de création d'un projet d'entreprise qui sont les suivantes :

1. Évaluation de l'opportunité.

2. Conception et formulation du projet.

3. Montage juridique et financement du projet

4. Lancement des activités. (FAYOLLE. A, 2004, P 117)

D'Après les réponses des femmes couturières enquêtées nous avons remarqué que la création d'entreprise se fait en quatre (4) étapes et qui sont :

a) Idée de création

En premier lieu, l'idée de création vient de l'entrepreneure lui-même, d'un proche ou par intermédiaire de la télévision, réseaux sociaux ou des publicités en se référant à l'une de nos enquêtées : « *j'ai travaillé quatre ans dans une entreprise de couture comme simple salariée mais vu que le salaire que je recevais ne reflétait pas les efforts que je fournissais, alors j'ai eu l'idée de créer mon atelier car je suis douée, j'ai des capacités suffisantes et j'avais une confiance en moi pour me lancer dans l'entrepreneuriat* » (âgée de 31 ans, a créé son atelier en 2017).

Le point de départ consiste à trouver une idée de projet de création d'entreprise. Il existe une multitude d'idées de projet, il peut s'agir d'activités déjà existantes ou de concepts totalement innovants.

Lorsque l'on souhaite aller un peu plus loin que le stade de l'idée et se projeter dans le lancement d'une activité, il faut définir précisément son business-model.

L'étude de marché commence souvent à ce stade, elle permet d'affiner son projet, de se renseigner sur les cibles potentielles et sur la concurrence, et d'obtenir de nombreuses autres informations.

b) La préparation du dossier

En deuxième lieu, après la concrétisation de leurs idées de création, ces couturières se sont lancé la préparation du dossier à savoir les papiers nécessaires à la création de leurs ateliers. Certaines de ces couturières ont rencontré des problèmes de lenteur dans les démarches administratives, comme l'une des enquêtes nous l'a dit : « *à chaque fois, ils me trouvaient des excuses pour me retarder, d'ailleurs pour avoir l'avis favorable de mon dossier il m'a fallu deux ans* » (âgée de 38 ans, a créé son atelier en 2010).

c) Siège social et locaux

En troisième lieu, d'après notre enquête ces femmes doivent avoir un siège ou un local pour créer leurs ateliers, mais en ces temps, les femmes se plaignent de la hausse des loyers, car c'est difficile pour un début. Certaines de ces femmes ont commencé chez elles, dans leurs propres maisons pour acquérir une somme spécifique afin de se tourner vers la location d'un atelier. Une de nos enquêtées a dû user de ses relations pour obtenir un local adéquat a ses besoins. En se référant à la théorie cette étape se base en fonction En fonction de l'activité exercée, l'entreprise peut avoir besoin.

Généralement, la prise des locaux par la nouvelle entreprise fait l'objet d'un bail commercial, d'un bail professionnel ou d'un bail de courte durée. L'entrepreneur qui exerce son activité chez ses clients et qui n'a pas besoin de bureaux peut simplement domicilier son entreprise.

Également, en cas de constitution d'une société, il faudra obligatoirement avoir un siège social.

d) L'acquisition des machines et le lancement dans le travail :

En dernier lieu, l'acquisition des machines et le lancement dans le travail, c'est la partie ou ces femmes acquirent des machines de couture afin de se lancer dans le travail, mais certaines femmes se sont plaintes du retard dans l'acquisition des machines ainsi que le non aide des organismes dans le lancement sur le marché de travail, car ces femmes trouvent des difficultés à acquérir de la matière première.

L'ensemble de nos enquêtées ont jugé négativement ces procédures parce qu'elles prennent beaucoup de temps, une année ou plus, elles sont très lentes, inutiles et compliquées il y'a trop de bureaucratie.

Nous concluons que La création d'une entreprise est une succession de plusieurs étapes nécessitant souvent de prendre des décisions très importantes.

Les choix du futur chef d'entreprise sont parfois compliqués et l'œil avisé d'un professionnel est un atout considérable pour se lancer dans de bonnes conditions et être informé correctement sur les conséquences de chaque décision.

Conclusion du chapitre

Ce chapitre nous a permis de connaitre la situation des femmes couturières interrogées lors de la création de leurs ateliers, nous avons remarqué que la majorité des femmes enquêtées avant la création, étaient des femmes aux foyers et c'est ce qui les a poussés à s'engager dans le domaine de couture afin de casser la routine. D'après ces femmes la formation initiale était d'un grand soutien pour améliorer leur savoir-faire et avoir l'accès à des formations en équivalence avec leur niveau d'instruction, mais malgré cela elles n'hésitent pas à faire des formations professionnelles pour se perfectionner et s'adapter à leurs activités.

Chapitre VI :

La conciliation entre vie privée et vie professionnelle et les projets d'avenir

Préambule

Les femmes algériennes qui ont fréquenté le monde extérieur par l'exercice de travail, se trouvent confronter à plusieurs difficultés dans leurs vies quotidiennes dont la conciliation entre l'activité domestique et l'activité professionnelle, en quelle que sorte, elles se trouvent dans une situation de contrainte, puisqu'elles assument toutes seules les tâches domestiques.

1-La conciliation entre vie domestique et vie professionnelle selon les femmes couturières :

La première observation qu'on peut tirer est que ces couturières utilisent la gestion du temps et l'organisation pour concilier entre la vie domestique et la vie professionnelle avec une fréquence de (9), ce sont des femmes mariées, avec enfant en charge, sans expérience professionnelle, elles ont créée par obligation malgré les difficultés de conciliation entre la vie sociale et professionnelle parce qu'elles ont un manque au niveau économique mais elles ont adopter des méthodes et techniques pour ne pas négliger les deux cotés comme elle l'a confirmé l'une de nos enquêtées « *oui, j'arrive à équilibrer entre les tâches domestiques et mon travail à l'atelier grâce à l'organisation de mon temps mais* » (âgée de 38 ans, a créé son atelier en 2001).

Nous comprenons d'après cela que ces couturières utilisent leurs capacités intellectuelles et l'expérience professionnelle pour mieux gérer leurs

temps, pour ne pas trouver d'obstacles qui les obligent à négliger leurs côtés familiaux.

Nous remarquons aussi que ces couturières arrivent à concilier entre leurs vies, domestique et vie professionnelle à l'aide de leurs familles et leurs proches avec une fréquence de (3), Une enquêtée affirme « *Quand je suis submergée par mon travail je demande à ma belle-mère de récupérer mes deux enfants à leurs sortis d'école et de s'occuper d'eux en attendant mon retour du travail* » (âgée de 38 ans, a créé son atelier en 2012).

Cela veut dire que quand ces femmes n'ont pas le choix, elles font appel à une aide familiale pour les aider dans les obligations sociales.

Nous avons observé aussi qu'une couturière utilise l'aide des institutions des femmes au foyers pour concilier entre sa vie domestique et sa vie professionnelle, comme elle nous l'a affirmé « *vu que je gagne bien ma vie, n'ayant pas le choix, j'ai fait appel à une institution des femmes aux foyers pour s'occuper de mon fils pendant que je travaille car mon mari travaille aussi, donc on est un peu dépassés par la charge de travail, malgré cette dernière on fait de nos mieux pour ne pas négliger le coté familial* » (âgée de 40 ans, a créé son atelier en 2010).

Nous comprenons d'après cette citation que cette couturière fait recours à des institutions spécialisées comme les femmes aux foyers, les nourrices, livraison de repas…, pour l'aider à gérer ses besoins sociaux, à savoir sa vie sociale.

Nous concluons que ces couturières ont toujours la volonté de faire leurs travails au sein de leurs familles et de faire aussi leurs obligations professionnelles, elles essayent toujours de contourner les obstacles liés à la conciliation de ces deux vies, sociale et professionnelle.

2-L'organisation des ateliers des femmes couturières :

D'abord, nous remarquons d'après notre enquête que ces couturières partagent le travail équitablement entre leurs employées avec une fréquence de (11), comme l'une de nos enquêtées nous a affirmé : « *moi, je partage les tâches équitablement entre mes employées pour qu'elles ne se sentent pas différentes l'une de l'autre et comme ça, elles travaillent bien* » (âgée de 55 ans, a créé son atelier en 2007).

Cela veut dire que ces femmes donnent des tâches spécifiques à chaque employée, dont celle-ci est douée pour mieux équilibrer le travail,

Ensuite, nous constatons aussi que ces femmes donnent un travail à faire à des couturières qui n'ont pas de travail (sans emploi), avec une fréquence de (4). Une de nos enquêtes nous a dit : « *lorsque j'ai beaucoup de commandes, je donne du travail à faire à des femmes couturières qui travaillent à la maison, qui sont en chômage, donc d'un côté pour m'aider à finir mes commandes à temps et d'un autre côté pour que je l'aide à gagner de l'argent, comme ça nous gagnons toutes les deux* » (âgée de 44 ans, a créé son atelier en 2012).

Nous comprenons d'après cette citation que ces couturières font appel à des femmes au foyers couturières qui sont sans emplois pour leur donner du travail à faire pour qu'elles puissent terminer leurs travails à temps et aussi que ces femmes aux foyers puissent gagner de l'argent pour aider leurs familles.

Enfin, nous remarquons qu'une seule femme ramène du travail à la maison, parce qu'elle n'a pas d'enfant, cette femme nous a dit : « *quand je suis submergée par le travail et que j'ai des commandes à réaliser dans les courts*

délais, alors je profite pour ramener du travail à la maison pour avancer et finir mes commandes à temps » (âgée de 40 ans, a créé son atelier en 2012).

Nous concluons que ces femmes couturières utilisent des méthodes spécifiques et simples afin d'organiser leur travail au sein de l'atelier et de réaliser leurs commandes à temps sans faire de pression sur leurs employées, ni sur elles-mêmes en tant que gérantes. De même, elles utilisent aussi des méthodes dont elles aident d'autres femmes aux foyers couturières au chômage à gagner de l'argent pour aider leurs familles.

3-La réalisation des commandes selon les femmes couturières

D'après les résultats de notre enquête, ces couturières ont affirmé qu'elles arrivent à réaliser leurs commandes à temps avec une fréquence de (7), Comme elle a confirmé l'une de nos enquêtées : « *oui bien sûr, j'arrive toujours à réaliser mes commandes à temps, parce que la satisfaction du client est la première règle de mon travail* » (âgée de 68 ans, a crée son atelier en 2012).

Nous comprenons d'après cette citation que ces femmes sont enthousiastes et qu'elles adoptent tous les moyens nécessaires pour réaliser les commandes dans les délais.

Nous constatons que d'autres femmes parfois, n'arrivent pas à réaliser leurs commandes à temps avec une fréquence de (6), comme elle a cité l'une de nos enquêtées : « *une fois, j'ai reçu une commande d'une cliente qui allait se marier. Avant que je termine ma commande, ma mère était malade, est décédée (Allah yerhemha). Donc j'ai laissé tout le travail pendant cette période qui était*

difficile pour moi, alors je n'ai pas pu remettre les vêtements de la mariée » (âgée de 44 ans, a créé son atelier en 2012).

Nous comprenons d'après cela que ces femmes ont des imprévus qui les empêchent de finir leurs commandes dans les délais ou qu'elles sont submergées par les commandes.

Nous déduisons que ces femmes couturières réalisent leurs commandes à temps, mais parfois, les imprévus de la vie peuvent interrompre la réalisation.

4- Les projets d'avenir

Nous allons aborder les projets d'avenir de ces couturières.

Tableau N°17 : Les projets d'avenir des femmes couturières

Les projets d'avenir	Fréquence
Extension interne	08
Pas de projet (ne rien changer)	03
Investissement à l'étranger	02
Total	**13**

D'après ce tableau nous constatons que ces femmes veulent procéder à une extension interne avec une fréquence de (8), l'une de ces femmes nous a dit : « *D'ici quelque temps, j'envisage agrandir mon atelier afin de créer plus d'emploi et de réaliser mon rêve, à savoir créer et organiser un défilé de mode pour exposer mes collections* » (âgée de 38 ans, a crée son entreprise en 2012).

Cette extension se justifie principalement par l'amour du métier et par les résultats actuels de leur atelier qui sont très satisfaisants, « *elles sont sûres de maitriser les facteurs clés pour le succès de leur nouvelle organisation » (Cheikh Abdoul Khadre*. M, 2007, 2008, P87).

Nous remarquons aussi que certaines couturières ne veulent rien changer avec une fréquence de (3), comme elle a cité l'une de nos enquêtées : « *je ne veux rien changer dans mon atelier, je suis satisfaite du résultat actuel de mon atelier, car je suis âgé et je ne veux pas me casser la tête avec de nouveaux projets* » (âgée de 68 ans, a créé son atelier en 2012).

Nous comprenons d'après cela que ces femmes sont satisfaites de leur travail dans leur atelier et elles préfèrent rester tell qu'elles sont pour l'instant.

Nous observons que deux de ces couturières enquêtées veulent faire une extension au niveau international dont le but de travailler avec des partenaires étrangers et s'attaquer à de nouveaux marchés internationaux. Comme le cas de l'une de nos enquêtées qui nous a dit : « *je travaille en collaboration avec un ami en France qui possède une entreprise d'habillements et qui organise des fêtes et des mariages, je lui vends des vêtements qu'il expose dans son atelier, et il m'a proposé de venir investir en France car mes collections lui plaisent beaucoup* » (âgée de 44 ans, a créé son atelier en 2012).

Nous concluons d'après ces résultats que la plupart des femmes couturières préfèrent agrandir leurs ateliers et investir dans leur pays et l'honorer à leurs façons avec leur travail.

5-La représentation du travail chez les couturières :

Nous allons aborder la représentation du travail pour ces couturières.

Tableau N°16 : La représentation du travail chez les femmes couturières

Représentation du travail	fréquence
Toute leur vie	08
Source de revenue	05
Total	**13**

D'après ce tableau, nous constatons que pour ces femmes, leur travail représente tout pour elles, avec une fréquence de (8), l'une de nos enquêtées a confirmé : « *j'aime mon travail, car il représente tous pour* moi » (âgée de 56 ans, a créé son atelier en 2007).

Nous comprenons d'après cette citation que ces femmes aiment leur travail et ressentent un grand attachement personnel.

Nous remarquons aussi que pour ces couturières, le travail représente une source de revenue avec une fréquence de (5), une de nos enquêtées a dit : « *je travaille pour gagner de l'argent pour subvenir aux besoins de ma famille car mon mari ne travaille pas* » (âgée de 47 ans, a crée son atelier en 2014).

Nous comprenons d'après cela que ces femmes couturières travaillent principalement pour gagner de l'argent afin de subvenir aux besoins de leurs familles.

Conclusion du chapitre

Nous concluons que les femmes couturières qui arrivent difficilement à concilier entre leur vie privée et leur vie professionnelle, sont des femmes qui ont des enfants, ces couturières se font aider par leurs familles ou leurs proches et pour certaines, elles font recours à des institutions spécialisées en contrepartie d'un payement. Nous pouvons dire que ces couturières, grâce à leurs intelligences et à leurs expériences, arrivent à s'organiser de tel, qu'elles puissent réserver du temps à leurs familles sans qu'elles puissent pour autant négliger leur travail. Malgré ces difficultés rencontrées par ces couturières, elles sont enthousiastes et ont l'envie d'un nouveau challenge et la conduite d'un nouveau défi.

Présentation des résultats de la partie pratique

L'enquête que nous avons effectuée auprès des femmes couturières entrepreneures de la wilaya de Bejaia, qui ont créé leurs microentreprises, nous a permis de recueillir des informations très importantes concernant notre thème de recherche ainsi qu'un ensemble de caractéristique relevant de ces femmes couturières et leurs ateliers, Nous avons constaté que ces femmes couturières sont des femmes mariées avec des enfants en charge, leurs âges varient entre 31 et 40 ans, avec un niveau d'étude moyens, la formation initiale qu'elles ont poursuivis était bénéfique pour ces femmes en ce qui concerne la création de leur atelier.

Nous avons constaté que ces couturières ont reçu une aide financière et morale de la part de leurs proches plus précisément de leurs maris, elles sont motivées par le désir d'indépendance et leur amour envers leur métier et Pour le financement lors de la création de leur atelier, elles ont utilisé l'épargne personnelle. Ces couturières se sont lancées dans l'entrepreneuriat comme objectif d'aider leurs familles.

Notre recherche nous a permis aussi de répondre aux questions posées dans la problématique, ainsi de vérifier chacune de nos hypothèses de recherche à savoir les formations suivies dans le domaine de la couture et les expériences antérieurs de certaines femmes ont joués un rôle important lors du processus de création des ateliers de couture, l'aménagement du temps et la bonne gestion des ateliers contribuent à articuler entre le temps de travail et le temps social, et l'extension et l'élargissement de leur activité au niveau local et même à l'étranger.

Chapitre VI

La conciliation entre vie privée et vie professionnelle et les projets d'avenir

Nous avons constaté que (11) des femmes couturières ont fait une formation initiale en couture afin d'apprendre et d'améliorer leur connaissance dans cette activité, et les expériences professionnelles antérieures avec une fréquence de (5) ont joué un rôle important dans le processus de création car les savoirs acquis dans ces formations et les compétences acquises dans les activités antérieures ont permis d'enrichir leur potentiel. Afin de faire face aux obstacles auxquels ces couturières sont confrontées et de les résoudre dans son ensemble, pour la réussite de leurs entreprises. Donc nous pouvons dire que la trajectoire socio-professionnelle de ces femmes couturières influence sur le processus de création d'atelier, ce qui confirme notre première hypothèse.

En ce qui concerne notre deuxième hypothèse sur l'aménagement du temps et la bonne gestion des ateliers, la majorité des enquêtées arrivent à organiser leurs temps grâce à leurs capacités intellectuelles, à l'expérience professionnelle et surtout, grâce aux formations qu'elles ont poursuivies dans la gestion des entreprises. Ces dernières ont permis à ces femmes d'acquérir des connaissances afin de bien gérer leur atelier tout en départageant entre le temps de travail et le temps social.

Pour les ruraux comme pour les citadins, la division sexuelle du travail produite de la société patriarcale, fait que les tâches ménagères et éducationnelles demeurent l'essentiel des taches féminines. Ceci se trouve à l'origine de l'allongement des journées de travail des femmes et de leur pénibilité. Cette surcharge de travail due à l'importance du temps consacré au taches familiales diverses, et la nature de ces taches ne peuvent être sans influence sur le travail des femmes. Pour équilibrer entre la vie sociale et la vie privée ont davantage à définir clairement leurs priorités, à gérer leur temps en fonction de ces priorités et à bien réfléchir à la manière dont elles souhaitent utiliser leur temps et dans quelle activité. Pour les personnes engagées dans une

relation de couple, le partage des taches, l'appréciation et le respect mutuels sont importants. Cela confirme notre deuxième hypothèse.

En ce qui concerne notre troisième hypothèse à savoir l'extension et l'élargissement de leur activité au niveau local et à l'étranger, sur un total de 13 enquêtées, (8) de ces couturières envisage un agrandissement de leur atelier vu le rendement satisfaisant de leur atelier et pense à créer plus d'emplois dans différentes spécialités de la couture tel que la broderie, le stylisme, le modélisme…, et acheter de nouvelles machines avec les nouvelles technologies. Aussi (2) de ces femmes couturières ont l'intention d'investir à l'étranger grâce à leurs capacités professionnelles et intellectuelles ainsi qu'aux relations familiale et amicale à l'étranger. D'après cela, nous pouvons dire que notre troisième hypothèse est confirmée.

CONCLUSION GENERALE

Notre recherche portée sur la trajectoire socio-professionnelle des femmes couturières entrepreneures dans la wilaya de Bejaia et les motivations qui ont poussé ces femmes à se lancer dans la création des ateliers ; nous ont permis aussi de connaitre l'impact du parcours socio-professionnel des femmes couturière entrepreneurs sur le processus de création, la conciliation entre la vie domestique et la vie professionnelle avec la gestion et l'organisation de leur atelier et surtout faire le point sur leur avenir professionnel.

Les femmes aujourd'hui ont réussi à gagner leurs places dans un monde qui associe le nom entrepreneuriat exclusivement aux hommes ; un mode de pensée véhiculé par l'Etat, la société et l'éducation. Les femmes entrepreneures ont défié les inégalités et elles ont revendiqué leur position professionnelle. Elles sont désormais reconnues comme un élément très important de la société qui favorise le développement, tant économique que social.

En Algérie, l'entrée des femmes dans le secteur entrepreneurial se fait tout doucement mais surement. Le nombre demeure très peu par rapport aux pays développés, mais reste rassurant, absence de réseau professionnel, manque de soutien de l'Etat à cette catégorie de la société, problème de financement...etc. sont à l'origine de la baisse du taux de l'entrepreneuriat féminin en Algérie.

Au terme de notre travail de recherche sur les femmes couturières, nous avons pu constater à travers les réponses récoltées dans le cadre de notre enquête, que le fait de devenir entrepreneure n'effraie plus les femmes aujourd'hui, elles sont de plus en plus adeptes à cette activité. Désireuse de plus de liberté, et cherchant à se lancer des défis sans cesse, les femmes couturières entrepreneures de la wilaya de Bejaia sont nombreuse à créer un projet indépendamment. Pour elles, le fait de devenir femme entrepreneure représente toute leur vie, un rêve à réaliser, et une passion à assouvir, mais

aussi un moyen pour gagner son indépendance financière.

Dans notre recherche, nous avons aussi observé un réel développement des mentalités au sein de la société algérienne, ce qui témoigne du fait que les proches de ses femmes couturières entrepreneures soit les premiers à les encourager à franchir le pas. Comme nous avons remarqué aussi que l'élément déterminant dans le lancement de la création des ateliers de ces couturières est leurs époux, grâce à leurs encouragements financier et moral.

Les femmes couturières constituent un véritable atout économique et social pour la wilaya. Elles contribuent à la fois à la richesse de son pays, de sa famille, et à son propre bien être ; elle crée de l'emplois et participe à la lutte contre le chômage, et veille au développement et transmission des pensées et de l'esprit d'entreprise au sein de la famille et de la société, elle constitue aussi un exemple pour toutes celles qui veulent suivre le même chemin. La femme entrepreneure algérienne représente l'espoir d'une future Algérie épanouie.

A cet effet, il n'y pas d'études qui sont menées sur la trajectoire socio-professionnelle, les motivations et les contraintes de création des femmes couturières entrepreneures dans la wilaya de Bejaia, ce qui nécessite d'être élargie. Alors nous proposons aux prochains étudiants de mener des études, sur : l'identité professionnelle des femmes couturières entrepreneures dans la wilaya de Bejaia.

Liste des références

1. Abderrahmane, K, S. (1997). *Les caractéristiques de l'Entrepreneurship féminin au mali*, (Mémoire de maitrise inédite). Université Chicoutimi, Québec.
2. Aknine, S. R et Ferfera, Y. (2014). *Entrepreneuriat et création d'entreprise en Algérie : une lecture à partir des dispositifs de soutien et d'aides à la création des entreprises*. Revue des sciences économiques et de gestion, (N° 14), Tizi-Ouzou, Alger.
3. Alexandre, L. (2016). Typologie des entrepreneurs, une approche par le genre. Revue de l'entrepreneuriat, Cairn.info, 15 (N°3-4). 119-121.
4. Attar, A. (2008). L'informel…l'autre face de l'entrepreneuriat féminine en Algérie : (Cas du travail à domicile), Revue Marocaine de la prospective en science de gestion, (N°2).
5. Ben Braika, A. (2014). L'entrepreneuriat des femmes, l'importance, les opportunités et les obstacles, En ligne Jsie.biskra@gmail.com. Consulter le 05/05/2019.
6. Ben Makhlouf, Y et Aknine, S, R. (2018). *L'entrepreneuriat féminin et les dispositifs d'aide à la création d'entreprises en Algérie.* Recherches économiques et managériale, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou. Algérie. (N° 24). P 50-51.
7. Bessouh, N. L'entrepreneuriat féminin et son accompagnement en Algérie. Revue en ligne, https://www.asjp.cerist.dz/en/article/53919. Consulté le 16/06/2019.
8. Boudjenane, K et Bouhara, K. (2017). *Les motivations entrepreneuriales des femmes : La théorie PUSH/PULL*. Journal des sciences économiques. 20 (N°03).
9. Bouzekraoui, H et Driss, F. (2015). *Les obstacles aux développement de l'entrepreneuriat féminin au Maroc*. Pdf. P05. [En ligne]

http://www.cidegef.org/prochaines/kenitra/communications/BOUZEKRAOUI%20&%20FERHANE_ENCGT_Maroc.pdf. Consulté le 16/05/2019.

10. Brechet, J, P et Prouteau, L. (2010) Dans la revue française de la socio-économie. (N°6). P109-130.

11. Brush C., (1992), Research on Women Business Owners : Past Trends, and New Perspective and Future Directions, Entrepreneurship Theory and Practice. 16, (N°4).

12. Brush, C, G. (1990). Entreprendre au féminin, initiatives locales de création d'emploi. Paris : OCDE.

13. Capron, H. (2009). Entrepreneuriat et création d'entreprises, facteur déterminant de l'esprit d'entreprise. Bruxelle : Edition de Boeck, 1ere Edition.

14. Charles, J. (1992). Entrepreneur : Pourquoi ? comment ? quoi ? Revue de nouvel Ontario, ResearchGate, N°13-14, P22

15. Chaudron, M et autre, (1999). *Dictionnaire de sociologie, le robert seuil*, Ed mame. Paris.

16. Dany, A. (2002). Cadres et entrepreneuriat (mythes et réalité). Centre Nantais de sociologie, Paris : Edition les cahiers du gdr cadres

17. Dictionnaire Larousse.

18. Estoy, C. (2006). La motivation entrepreneuriale. France : Université des sciences technologiques de Lille, l'institut d'administration des entreprises.

19. Fayolle, A. (2003). « Le métier de créateur d'entreprise ». Paris : Les éditions d'organisation.

20. Fayolle, A. (2004). Entrepreneuriat de quoi parlons nous. L'expansion management review. Paris : Edition Dunod.

21. Filion, L, J. (1997). *Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances*, Revue internationale PME, 10, (N°2), 130- 172.

22. Gagey. (1985). *Comprendre l'économie africaine*, Ed l'Harmattan, Paris.

23. Gharbi, S. (2011). Les PME/PMI en Algérie : Etat des lieux, Cahiers du LAB. RII.

24. Ghiat, B. (2015). *Culture de travail et entrepreneuriat en Algérie*. Rue des volontaires, 75015, Paris, France : Edition Publibook.

25. Grignon, F. (1998). Richesse de l'homme richesse de l'entreprise, Grand enjeux : Edition éclipse

26. Hamoudi, S., Abdedou, A. (2018). Le parcours socio-professionnel des femmes entrepreneures en Algérie : Caractéristiques et motivations. Revue Organisation et travail, 7 (N°2), 101.

27. Hernandez, E, M. (1997). L'Etat et l'entrepreneur informel en Afrique. Revue internationale des PME, Erudit. 10 (N°01), 18.

28. Hirech, N et Berarbi, A. (2015). Droit de propriété et entrepreneuriat dans les pays en voie de développement. Revue les cahiers du Poidex, N°03, 06

29. Julien, P, A., Marchesnay, M. (1996). L'entrepreneuriat. Rue Hericart, 75015, Paris : Economica.

30. L'entrepreneuriat. Rue haute feuille.75006, Paris ; management et société

31. Liabes, D. (1984). Capital privé et patron d'industrie en Algérie.

32. Liabes, D. (2008). Sidi Bel Abbes, Algérie : P54.

33. Lieurade, T. (2008). *L'entrepreneur et ses motivations*. La conversation. Rubrique économie + entreprise. [En ligne] http://theconversation.com/video-lentrepreneur-et-ses-motivations-108808. Consulté le 15/05/2019.

34. Massart, V. (2005). *L'entrepreneur au cœur de la notion de l'entrepreneuriat* (mémoire de maitrise inédit). Université de France.

35. Messenghem, K et Sammut, S. (2011). *Les essentiels de la gestion, L'entrepreneuriat*. Rue Hautefeuille 75015 Paris : management et société

36. Metaiche, F, T et Bendiabdellah, A. (2016). *Les femmes entrepreneures en Algérie : savoir, vouloir et pouvoir, dans Marché et organisations*. Article (N° 26), pdf, p 219 à 240.

37. Moreau, R. (2004). *L'émergence organisationnelle : le cas des entreprises de nouvelle technologie*, (thèse de doctorant inédite). Université de Nantes.

38. Pintrich, S. (2003). *Les entrepreneures : Pour une économie canadienne renouvelée*. Canada : Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme.

39. Tounés, A et Asala, K. (2007). *Influence de la culture sur les comportements managériaux des entreprises Algériennes*, 5eme congrès de l'académie de l'entrepreneuriat en Algérie. Sherbrooke, Canada : [En ligne] http://www.dphu.org/uploads/attachements/books/books_1730_0.pdf. Consulté le 16 juin 2019.

40. Verstraete, T et Saporta, B. (2006). *Création de l'entreprise et entrepreneuriat*. Editions de l'ADREG

41. Verstraete, T. (1999). *Entrepreneuriat*. Edition L'Harmattan.

42. Wikipédia : Https//fr.wikipedia.org/wiki/couture. Consulté le 14/03/2019.

43. Zahra, A. (2008). *L'entrepreneuriat féminin en Iran : Les structures socio-culturelles.* Revue Libanaise de gestion et d'économie.

ANNEXES

Le guide d'entretien :

Les données personnelles des femmes couturières entrepreneures de Bejaia :

- Quel est votre âge actuel ? Et à quel âge aviez-vous quand vous avez créé votre entreprise ?
- Quelle est votre situation matrimoniale ? Combien d'enfants avez-vous ?
- Quelle est la profession de votre époux ? et vos parents ?
- Quel est votre niveau d'instruction ?

Trajectoire socio-professionnelle des femmes couturières entrepreneures :

1. Avez-vous poursuivi des formations avant de créer votre atelier ? lesquelles ? et combien ?
2. Comment les connaissances acquises à travers ces formations vous en aidé lors de la création de votre atelier ?
3. Est-ce que vous pouvez nous expliquer comment avez-vous eu l'idée de créer votre atelier ?
4. Quels sont vos objectifs à travers cette création ? avez-vous réalisé les objectifs tracés lors de la création ?
5. Qu'est-ce qui vous a motivé à créer votre atelier de couture ?
6. Y'a-t-il un proche de votre famille ou ami qui vous a aidé lors de la création de votre atelier ? si oui lequel et en quoi consiste sa contribution ?
7. Est-ce que vous avez rencontré des problèmes lors de cette création ? lesquels ? Comment vous les avez résolus ? Par quels moyens ?
8. Est-ce que vous pouvez nous expliquer les étapes du processus de création ?

La conciliation entre la vie professionnelles et familiale et la gestion de l'atelier de ces femmes couturières entrepreneures :

1. Comment arrivez-vous à concilier entre votre vie familiale et professionnelle ? autrement dit quelles sont les stratégies adoptées pour mieux organiser votre atelier et avoir plus de temps pour votre vie familiale ?
2. Comment vous organisez le travail au sein de l'atelier ? Déléguez-vous les taches aux femmes qui travaillent avec vous ? si oui comment ?
3. Est-ce que vous arrivez à réaliser vos commandes à temps ?

Les projets d'avenir :

1. Comment voyez-vous l'avenir ?
2. Quelles sont vos projets ?
3. Que représente votre travail pour vous ?